MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

GUERMIT ET DAROUICHE ÉCROUÉS ET MANDAT D'ARRÊT À L'ENCONTRE DU GÉNÉRAL BELKSIR, POUR "HAUTE TRAHISON"

Page 5

DISPONIBILITÉ DU VACCIN ANTI-COVID-19

BENBOUZID S'ENTRETIENT AVEC L'AMBASSADEUR RUSSE

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4067 | Jeudi 13 août 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BILAN QUOTIDIEN DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

495 NOUVEAUX CAS ET 11 DÉCÈS

Page 16

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

TEBBOUNE APPELLE À SE PRÉPARER AU RÉFÉRENDUM

Page 3

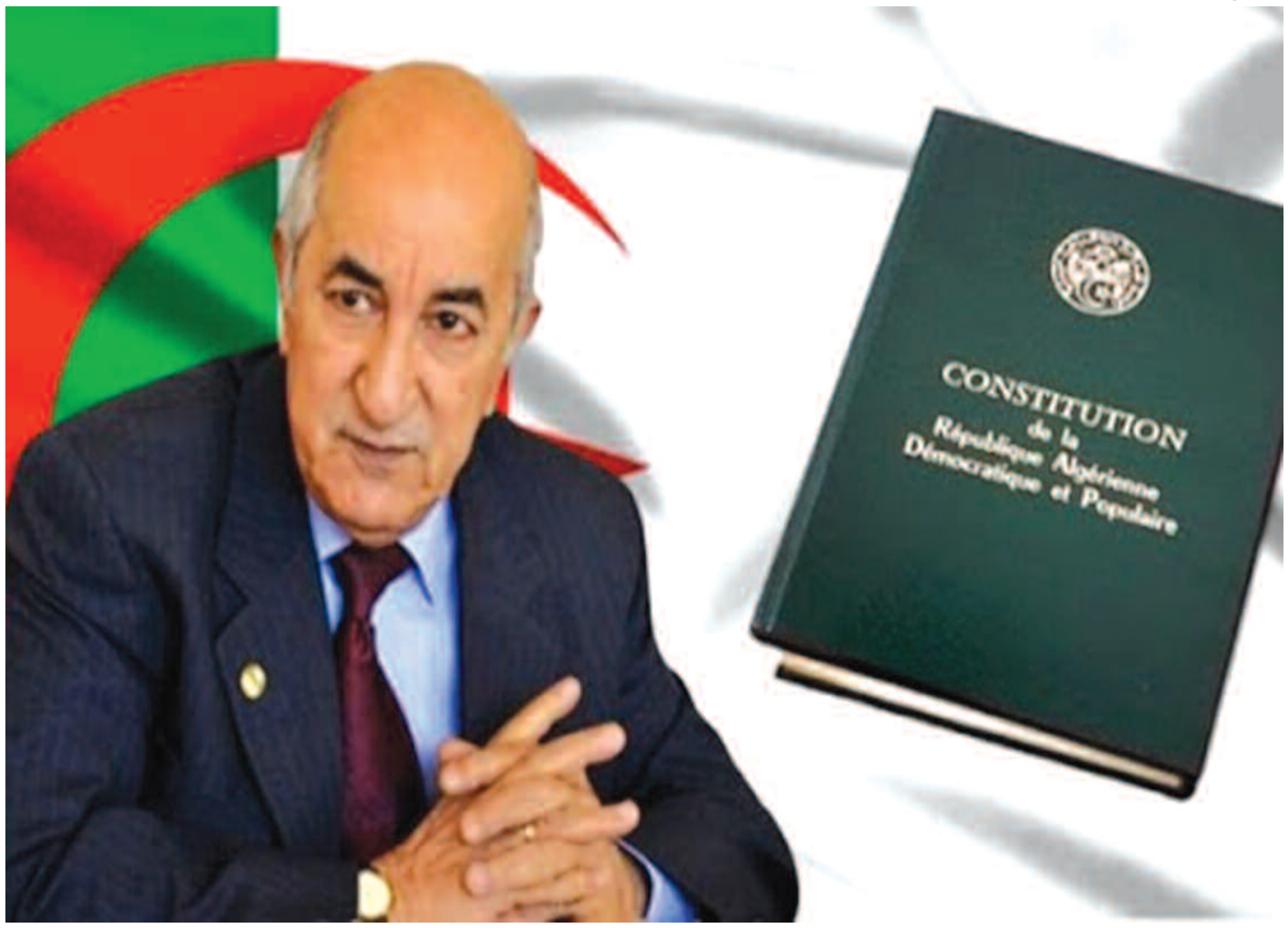

LUTTE CONTRE LA COVID-19

LE CHEF DE L'ÉTAT RÉVÈLE LE NOMBRE DES WALIS CONTAMINÉS

Page 2

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

REPORT DU PROCÈS DE TLIBA

Page 5

SORT DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2019-2020

LA FAF ATTEND LA RÉPONSE DU MJS

Page 16

PROJETS EN ZONES D'OMBRE

FIN DE FONCTION DES CHEFS DE DAÏRAS ET SUSPENSION DES P/APC

Page 3

COUR D'ALGER

12 ANS DE PRISON FERME CONTRE L'ANCIEN DGSN ABDELGHANI HAMEL

Page 5

DJERAD :

"Il faut électrifier les zones rurales et les zones industrielles avant la fin de l'année"

Le premier ministre Abdelaziz Dejred a insisté lors de la rencontre d'hier entre le gouvernement et les walis d'en finir avec l'électrification des zones d'ombre, zones industrielles, et les zones rurales avant la fin de l'année.

Lors de son intervention, le Premier ministre a demandé aux ministres de collaborer quotidiennement avec les walis afin de régler le problème de l'électrification en passant projet par projet jusqu'à avoir terminé tout avant la fin de l'année.

« Tout doit être électrifié avant la fin de l'année, en passant par les zones d'ombre, les zones industrielles et les zones rurales » a souligné le Premier ministre. « Le raccordement à l'eau et au gaz et aussi souhaité » a-t-il ajouté.

Constatant un manque de collaboration entre les différentes parties intervenant à ce genre de projet, le Premier ministre a souligné qu'il ne faut « plus trouver d'excuses et dire que c'est un problème administratif ou financier ». « Il Faut faire des prévisions et une fois sur le terrain faut juste passer à l'application ».

A ce sujet Djerad a insisté sur le fait qu'il « est nécessaire de régler définitivement le problème entre les prises de décision et leurs applications sur le terrain».

R. N.

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Tebboune loue les efforts de certains walis

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a loué, hier les efforts de certains walis dans la lutte contre la propagation du Covid-19, affirmant, en revanche que de tels efforts n'avaient pas été enregistrés dans d'autres wilayas.

PAR ROSA CHAOUI

Dans une allocution à l'ouverture de la 2ème session de la Rencontre Gouvernement-Walis, le Président Tebboune a saisi cette rencontre pour saluer certains walis qui se sont distingués dans la lutte contre la propagation de la pandémie, notamment après l'élargissement de leurs prérogatives en matière de gestion des situations induites par le virus.

"Des efforts, qui malheureusement, n'ont pas été palpables dans d'autres wilayas, parfois même dans l'intérêt à accorder au citoyen et à son environnement et dans la réalisation de ce qui était tracé pour l'amélioration du niveau de vie de millions de citoyens, vivant encore dans des zones d'ombres et presque à une autre époque comme s'il s'agissait là d'un destin scellé", a-t-il déploré.

Et d'ajouter : "nous avons, ces six derniers mois, concentré le plus grand effort sur la lutte contre un facteur imprévisible, en l'occurrence la pandémie Covid-19 que nous avons pu, Dieu merci, garder sous contrôle grâce à nos scientifiques et nos médecins et à notre armée blanche de médecins, de paramédicaux et autres personnels de la santé".

La prise en charge des préoccupations locales, a affirmé le chef de l'Etat à l'adresse des walis, "est au cœur de vos principales missions dans le cadre de l'édification de l'Etat de Droit et la plus urgente, à l'heure actuelle, c'est le suivi quotidien de l'évolution de la situation sanitaire sur le terrain, dès samedi prochain, afin de pouvoir intervenir rapidement au besoin en vue de juguler la propagation de la pandémie, même si cela doit passer par un nouveau confinement sanitaire". Dans ce contexte, le chef de l'Etat a souligné le lien entre la maîtrise de la situation sanitaire, en attendant l'acquisition du vaccin adéquat, et la réunion des conditions propices à la mise en œuvre du Plan de la relance socio-économique.

Le Président Tebboune a rappelé, à ce propos, les décisions du Haut Conseil de sécurité et du Conseil des ministres portant déconfinement partiel "devenu nécessaire pour l'économie nationale et pour le morale du citoyens", a-t-il dit appelant les walis à prendre les décisions qui s'imposent au regard de l'évolution de la situation sanitaire au niveau de chaque wilaya.

R. C.

Le Chef de l'Etat révèle le nombre des walis contaminés

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a révélé, hier à Alger, le nombre de walis contaminés par le coronavirus (Covid-19). En effet, lors de son discours à l'ouverture de la réunion gouvernement-walis qui se déroule au Palais des Nations à Club des Pins (ouest d'Alger), le président Tebboune a signalé l'absence de quatre walis à cette rencontre. Tebboune a fait savoir qu'ils étaient contaminés par le coronavirus. Le chef de l'Etat n'a pas précisé l'identité de ces walis. Les travaux de la réunion gouvernement-walis, consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des orientations du président de la République, ont débuté ce matin. Cette réunion, la deuxième du genre, durant l'année en cours après celle organisée la mi-février dernier, se tient sous la présidence du chef de l'Etat, en présence du premier ministre, Abdelaziz Djerad, des membres du gouvernement, des cadres centraux et locaux et des élus. Elle sera focalisée principalement sur l'évaluation des étapes de mise en œuvre du développement des zones d'ombre, l'évaluation de la mise en œuvre des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie COVID-19, le développement économique local, la numérisation, les statistiques et la lutte contre la bureaucratie, ainsi que les préparatifs de la rentrée sociale et de la sécurité des biens et des personnes.

.R. N.

DJILLALI DOUMI , WALI DE TAMANRASSET

Le développement des zones frontalières est "une urgence"

PAR RANIA NAILI

Le développement et l'amélioration du cadre de vie des populations des zones frontalières est « une urgence » sinon elles risquent de se vider, indique Djillali Doumi , wali de Tamanrasset, qui était , hier matin, l'Invité de la rédaction de la Chaine 3 de la radio Algérienne.

Assurer des raisons de fixation de ses populations est donc « une nécessité » dira-t-il, à la veille de la réunion gouvernement-wali, appelant à prendre en charge cette population, qui a toujours existé. Les besoins sont basics, signale-t-il, « tout d'abord, il faut une mise à niveau de tous les territoires en garantissant un enseignement et une prise en charge sanitaire de la population. »

Pour lui, le minimum de commodités sociales, de l'eau, l'électricité et des routes, doit été assuré, précisant que sans cela, " je vous assure que ces populations ne pourront jamais continuer à exister au niveau de ces grands espaces ".

Le wali de Tamanrasset estime que les besoins sociaux dépendent des territoires, puisque, ajoute-t-il, chaque région à ses spécificités. " Si on prend le sud par exemple, la priorité est la ressource hydrique qui est nécessaire à l'activité économique et en même temps ça permet aux gens de vivre au niveau de ces espaces rudes.

La deuxième priorité, ajoute-t-il, c'est l'enseignement, la santé et les routes. Cela va déterminer la pérennité de ces espaces et de ses populations, estime-t-il, puisqu'on ne peut pas imaginer un déplacement des investisseurs dans ces régions s'il n'y a pas un réseau routier adéquat.

Le wali de Tamanrasset estime que sa wilaya peut attirer beaucoup d'investisseurs vu les richesses qu'elle engorge. ' Il y a des territoires agricoles et des richesses minières sans limites, notamment l'or et le diamant ', fait –il savoir, en précisant que Tamanrasset peut devenir un comptoir commercial qui doit s'ouvrir sur l'Afrique.

La nouvelle stratégie tracée par le président de la République, Abdelmadid Tebboune qui accordait une importance majeure au développement des régions frontalières, afin de réaliser le développement de ces régions, à travers la conjugaison des efforts de l'Etat algérien et la mobilisation de tous ses moyens.

L'enjeu d'aujourd'hui est le développement des zones frontalières qui jouissent d'une grande attention et appui de la part du Président de la République, et ces zones nécessitent un intérêt particulier au vu de leurs spécificités par rapport aux autres régions.

R. N.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Tebboune appelle à se préparer au référendum

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé les membres du Gouvernement et les walis réunis, hier à Alger, à se préparer à l'étape du référendum sur l'avant-projet de révision de la Constitution actuellement en phase de "collecte des propositions".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans son allocution à l'ouverture de la réunion Gouvernement-walis au Palais des Nations, M. Tebboune a déclaré: « je vous invite, dès maintenant, à vous préparer à l'étape du référendum (sur l'avant-projet de révision de la Constitution), afin de garantir les meilleures conditions et moyens matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays», adressant ses remerciements «à tous ceux qui ont contribué à l'enrichissement de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution parmi les personnalités nationales, les partis politiques, les syndicats, les associations civiles, les enseignants universitaires et autres». Je tiens particulièrement à saluer et à valoriser hautement toutes les propositions formulées, a-t-il ajouté.

Le Président Tebboune a réaffirmé, dans ce sens, que «le changement revendiqué par le Hirak populaire est certes un changement pacifique, mais radical qui passe par la Constitution, le socle de l'Etat», soulignant que «le changement ne doit pas s'opérer au sein des bureaux ou être l'apanage d'un certain groupe mais doit émaner du peuple qui aura le dernier mot et toute la liberté de valider ou de refuser la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution».

En cas de refus, «l'ancienne Constitution sera reconduite, avec la détermination d'opérer le changement», a soutenu le Président Tebboune.

Les partisans de la période de transition et les comploteurs d'autres rives ont tort puisque le train est déjà en marche et ne reviendra pas en arrière, a-t-il affirmé.

Après avoir exprimé l'ambition d'élaborer "une Constitution consensuelle", le président de la République a annoncé qu'un "texte sera prochainement publié englobant les propositions de tous et chaque article inclura toutes les propositions, pour, à la fin, prendre en compte les propositions de la majorité". Une fois cette opération finalisée, a-t-il poursuivi, l'amendement de la Constitution deviendra "un projet", mais actuellement, "nous sommes toujours à la phase de la collecte des propositions".

Dans ce sillage, M. Tebboune a estimé que "l'Algérie nouvelle a grand besoin d'adopter une nouvelle attitude où les actes et les paroles se correspondent et où les bons comportements et le dévouement dans le travail se conjuguent. L'Algérie a grand besoin de bases solides sur lesquelles reposera la Constitution consensuelle dont l'esprit est inspiré de la Déclaration du 1er novembre, une Constitution qui nous rassemblera et

nourrira l'espoir en l'Avenir".

"Nous sommes tous au service du Peuple et nous croyons réellement à la réalisation de ses revendications légitimes exprimées le 22 février 2019", a assuré le président Tebboune, ajoutant que "le Peuple algérien a appris, grâce aux expériences vécues, comment distinguer instinctivement entre le dévoué et le fourbe parmi ses enfants".

L. B.

L'Etat saura contrer toute manoeuvre visant à susciter la colère populaire

PAR RACIM NIDHAL

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que l'Etat "saura contrer" toute manœuvre visant à susciter la colère populaire à travers des contestations "fomentées" pour attenter à la stabilité nationale dans le cadre "d'agendas de forces connues".

Intervenant à l'ouverture de la 2ème Rencontre Gouvernement-walis, le Président Tebboune a mis en avant l'impératif attachement au mécanisme de dialogue et de concertation, "garant de consolidation de la sécurité et de la stabilité et rempart contre le spectre des tensions sociales tant souhaitées par des parties visant à porter atteinte à la stabilité nationale, en concrétisation d'agendas de forces connues".

Le chef de l'Etat a rappelé, dans ce sens, que l'Algérie était ciblée par ces forces "qui œuvrent à susciter la colère du citoyen, devenu en raison de l'écart créé entre lui et son Etat, "une proie facile à ces parties suspectes et à leur argent sale".

Revenant sur les deniers incidents "douteux" coïncidant avec la hausse des températures et l'Aïd El Adha, le Président Tebboune a assuré que "leurs tenants et aboutissants seront dévoilés et leurs auteurs poursuivis".

Entre autres incidents, la pénurie de liquidités au niveau des bureaux de postes puisque les investigations approfondies, et qui se poursuivent toujours, ont révélé des retraits faramineux en un laps de temps très court, notamment le retrait par un individu d'un montant de 4 Mds centimes alors que son revenu ne dépasse pas les 10% de cette somme.

Evoquant des mouvements de protestation, "dont le déplacement est savamment orchestré" par ces mêmes parties qui "mettent en doute la réalité", et ce, dans le cadre "d'un complot visant à déstabiliser le pays", le Président Tebboune a soutenu qu'"il existe des individus que la stabilité du pays dérange et nourrissent vainement l'espoir d'un retour en force". "Ce retour est impossible car le peuple est sortie à la rue et sa volonté est invincible", a assuré le chef de l'Etat.

Affirmant que la majorité des citoyens étaient conscients de l'importance de préserver la stabilité nationale, le Président Tebboune a indiqué que "ceux qui complotent contre le pays aujourd'hui sont ceux-là même qui ont détourné des milliards vers l'étranger".

"Forts de notre détermination à éradiquer l'argent sale et les résidus de la 'Issaba' (bande), nous saurons leur faire face", a-t-il ajouté. L'objectif de ces contestations fomentées, a poursuivi M. Tebboune "est de provoquer la colère du peuple pour le priver de son droit au changement radial et priver les compétences nationales dévouées de la chance de participer à la gestion des affaires du pays, dans un nouvel état d'esprit incompatible avec la politique de bricolage et de la poudre aux yeux".

"La poursuite de la bataille du changement radical, avec sa logique, ses outils et ses hommes prêts aux sacrifices est irréversible et le seul moyen d'y parvenir est l'adoption d'une approche participative réunissant les ambitions réalistes et la volonté sincère de sa concrétisation graduelle afin de rompre avec les pratiques obsolètes du passé, et donner un nouvel élan à l'Algérie à même de permettre au citoyen de reprendre confiance en soi, en ses institutions et son pays", a souligné le président de la République.

Il a réitéré, à ce propos, le caractère "indéniable et irréversible" du processus de préservation de la stabilité du pays, du recouvrement de tous les droits du peuple et d'éradication de l'argent sale et des résidus de la bande (Issaba).

Le président Tebboune a appelé tout un chacun à l'adhésion à cette, notamment à l'approche de la première rentrée sociale après la présidentielle du 12 décembre dernier, exhortant les responsables à être à l'écoute des préoccupations du citoyen et des associations de la société civile. Des préoccupations, a-t-il dit, que "nous nous attelons à prendre en charge progressivement, car le cumul des vingt dernières années ne peut être traité d'un coup".

R. N.

PROJETS EN ZONES D'OMBRE

Fin de fonction des chefs de Daïras et suspension des P/APC

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé des décrets portant fin de fonctions de plusieurs de chefs de Daïras et suspension pour enquête de nombre de présidents d'Assemblée populaire communale (P/APC) pour non réalisation de projets tracés en Zones d'ombre, a rapporté mardi soir la Télévision algérienne. Le Président de la République a signé le 08 août courant des décrets portant fin aux fonctions de plusieurs chefs de Daïras. Il d'agit de : "Nadia Nabi, chef de la Daïra d'Ouled Ben Abdelkader (Chlef), Mahmoud Gherib, chef la Daïra de Feidh El Botma (Djelfa), Redha Khidher, chef de la Daïra d'Es-Senia (Oran), Fethi Belmostafa, chef de la Daïra de Remka (Relizane)". La décision de suspension concerne les P/APC suivants : "le P/APC de Sidi Chahmi (Daïra d'Es-Senia,Wilaya d'Oran), le P/APC de Souk El Had (Daïra de Ramka, Wilaya de Relizane, le P/APC de Ouled Ben Abdelkader (Wilaya de Chlef) et le P/APC de Oum Laadham (Daïra de Feidh El Botma, Wilaya de Djelfa). Les P/APC en question seront soumis à enquêtes pour ces agissements nuisant portant tort aux citoyens et non réalisation de projets tracés en faveur de Zones d'ombre, a précisé le même source. Dans le même sillage, il a été mis fin aux fonctions des responsables des subdivisions de l'Habitat et des Travaux publics dans les Daïras de Ouled Ben Abdelkader (Chlef), Feidh El Botma (Djelfa) et Ouled Derradj (M'sila). De même qu'il a été mis fin aux fonctions du premier responsable de la subdivision des Ressources en eau dans la Daïra de Ramka (Relizane), ajoute la même source.

Ces décisions ne représentent qu'un début

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé hier à Alger, que les décisions de mettre fin aux fonctions d'un certain nombre de responsables locaux, représentent "le début" d'un processus consistant à exiger des comptes à ceux qui ont fait montre de "passivité" en matière de prise en charge des préoccupations et des problèmes des citoyens dans les zones d'ombre. "Des décisions partielles ont été prises (...) pour mettre fin aux fonctions de certains responsables locaux. Il ne s'agit que d'un début, car nous tiendrons pour responsables tous ceux qui ne parviennent pas à prendre en charge et résoudre les problèmes des citoyens", a affirmé le président de la République dans une allocution prononcée à l'ouverture de la rencontre Gouvernement-Walis.

Dans ce sens, il s'est dit "ne pas comprendre qu'en 2020 et malgré le mouvement du Hirak béni et toutes les décisions prises par l'Etat pour soulager le quotidien des citoyens, des images horribles, dont se plaignaient les citoyens ces dernières années, demeurent encore".

A ce propos, le président de la République a estimé que ces comportements constituent "une continuation du discours négatif prôné par la bande".

Pour rappel, le président de la République avait signé le 8 août en cours des décrets portant fin de fonctions de plusieurs chefs de Daïras et suspension pour enquête de nombre de présidents d'Assemblée populaire communale (P/APC) pour non réalisation de projets tracés dans les zones d'ombre.

R. N.

CHITOUR

10 à 15 % de la production nationale d'énergie sont gaspillés

Le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a indiqué m hier à Alger, que le taux de gaspillage de l'énergie dans le pays représente entre 10 et 15 % de la production nationale globale, en soulignant l'impératif d'accélérer la mise en œuvre des programmes relatifs à l'efficacité énergétique.

PAR RIAD EL HADI

Dans son allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de la réunion du gouvernement-walis, présidée par le président de la République, Abdelmadijd Tebboune, M. Chitour a précisé que ce taux représente 6,5 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep) par an, soit l'équivalent de 45 millions de barils, ce qui représente 1,8 milliards de dollars en calculant le prix du brut à 40 dollars le baril. Ainsi, la feuille de route du secteur est basée principalement sur l'économie d'énergie et l'efficacité énergétique, selon le ministre, qui a précisé dans ce contexte que l'objectif est de placer 100.000 chauffe-eau solaire l'année prochaine, en considérant qu'il s'agit là d'un champ important qui permet a lui seul d'économiser 40% d'énergie.

Le ministre a insisté par ailleurs sur l'impératif de trouver les moyens de pouvoir créer une industrie pour la production locale de chauffe-eau solaire, assurant que les prototypes "existent".

"L'industrie locale devrait également concerner les kits de conversion des véhicules au GPL/c, selon le ministre qui a affirmé que le secteur œuvre pour la conversion de 200.000 véhicules à ce système d'ici la fin de l'année prochaine 2021. Commentant l'intervention du ministre, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a souligné l'importance des programmes d'énergie solaire dans le développement des zones d'ombre, soulignant la nécessité de concilier les besoins urgents avec la vision liée à la transition énergétique à long terme.

La réunion gouvernement -walis, qui se tient en présence du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, des membres du gouvernement, des cadres centraux et locaux et des élus, est consacrée à l'évaluation de la mise en œuvre des directives du président de la République.

Les travaux de la réunion étalés sur deux jours, s'articulent autour de l'évaluation du développement local au niveau des zones d'ombre, de la numérisation et des statistiques.

les travaux concernent aussi la lutte contre la bureaucratie, ainsi que les mesures de prévention prises contre la propagation de l'épidémie de Covid-19, l'évaluation et de la mise en œuvre des programmes du développement économique local.

La réunion va se pencher également sur les préparatifs quant à la prochaine rentrée sociale et la sécurité des personnes et des biens.

R. E.

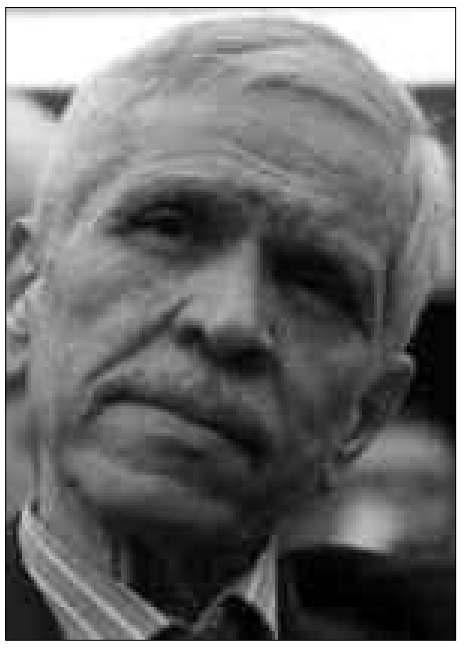

STOCKAGE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Les opérateurs économiques tenus de les déclarer avant fin août

La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a appelé à l'ensemble des opérateurs économiques l'obligation de déclarer, avant le 31 août courant, leurs espaces de stockage de produits alimentaires. Dans un communiqué publié mardi sur sa page Facebook, la Direction du commerce de la wilaya d'Alger « rappelle à l'ensemble des opérateurs économiques (importateurs, distributeurs en gros, agriculteurs, artisans et producteurs) l'obligation de déclarer, avant le 31 août courant, les espaces de stockage des produits alimentaires à travers un formulaire à télécharger sur le site www.dcwalger.dz et à le déposer auprès de l'Inspection régionale dont ils relèvent. »

Tout espace de stockage non déclaré à la date mentionnée sera considéré comme illégal et expose son propriétaire la fermeture administrative avec poursuites pénales et saisie des marchandises stockées, a ajouté la Direction locale du commerce.

R. N.

PÉTROLE

La production de l'Opep est repartie à la hausse en juillet

PAR RAYAN NASSIM

La production de l'Opep est repartie à la hausse en juillet, principalement en lien avec une augmentation de la production de l'Arabie saoudite, selon le rapport mensuel de l'Opep publié hier, qui a ajusté à la baisse sa prévision de demande mondiale en 2020. Les 13 pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ont produit en juillet 23,17 millions de barils par jour (mbj), soit une hausse de 980.000 barils par jour par rapport au mois précédent.

La majeure partie de cette progression vient de l'Arabie saoudite, qui a produit 8,4 mbj en juillet (+866.000 bj). Les Emirats, le Koweit et l'Irak figurent également parmi les producteurs en hausse, tandis que l'Angola était en baisse.

Les membres de l'Opep et leurs alliés, dont la Russie, avaient reconduit en juillet leur engagement de baisse de production, entamée début mai pour soutenir des cours du brut déprimés par la chute de la demande liée à la pandémie de Covid-19.

La production Opep avait baissé en mai et juin. Plus globalement, les chiffres préliminaires montrent une augmentation de la production mondiale d'hydrocarbures liquides en juillet à 88,75 mbj (+1,29 mbj), selon le rapport. L'Opep a toutefois légèrement abaissé son estimation de la demande mondiale de pétrole en 2020, principalement en raison d'une activité économique plus faible dans les pays hors zone OCDE.

En 2020, la demande mondiale de pétrole devrait reculer de 9,2 mbj (révisé en baisse de 0,1 mbj par rapport au mois précédent) à 90,6 mbj.

Pour 2021, l'Opep a maintenu sa prévision d'un rebond de 7 mbj à 97,6 mbj.

Mais "de grandes incertitudes existent, qui pourraient se traduire par un impact négatif sur la consommation mondiale de pétrole", estime l'Opep.

L'Organisation cite notamment l'ampleur du rebond de l'activité économique qui déterminera la hausse de la demande de pétrole l'année prochaine. Un autre facteur d'incertitude est la poursuite des infections de Covid-19 et la vitesse à laquelle la recherche pourra trouver un vaccin ou un traitement. Dans ses perspectives sur l'évolution des prix du brut et des produits pétroliers, l'Opep estime que ceux-ci "continueront à être affectés au second semestre par les préoccupations quant à une seconde vague d'infection et des stocks mondiaux en hausse".

Cette situation "souligne la nécessité d'efforts continus pour soutenir le rééquilibrage du marché, tant du côté de l'offre avec des ajustements de production des producteurs de l'Opep et non-Opep (...) que du côté de la demande à travers des incitations gouvernementales pour soutenir l'économie mondiale", estime l'Opep dans son rapport mensuel.

R. N.

MARCHÉ PARALLÈLE DES DEVISES

L'Etat décide enfin de les supprimer

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les autorités financières sont décidées à mettre un terme au marché parallèle de la devise. C'est ce qui ressort de la dernière réunion qui a regroupé dernièrement le ministère des Finances, la Banque d'Algérie et les experts économistes.

« Le marché parallèle de la devise brasse des sommes qu'il est difficile de les évaluer », note le ministre des Finances Aymen Benabrahmane qui a tenu à rappeler devant les cadres de son secteur que « le dossier de la suppression des marchés de la devise parallèle est en cours de finalisation » et que les textes concernant les « réajustements » des changes des monnaies étrangères avec le dinar seront publiés incessamment. Pour rappel, le ministre avait révélé au quotidien « Echourouk » que « dés que les textes seront prêts, les marchés parallèles de la devise vont disparaitre que ce soit celui de square Port Saïd et les autres au niveau national ». Le ministre promet que la politique des changes sera révisée à la lumière du nouveau plan 2020-2022 qui va porter une tendance à la dépréciation de la monnaie nationale de 1 Euro à 133 DA et 1 dollar 120 DA dans le but de desserrer l'étau sur les changes parallèles et de faire cesser leur alimentation via les réseaux qui proviennent souvent de l'immigration. L'autre décision attendue au cours des mois à venir est celle qui consiste à « relever les plafonds des devises des voyageurs et l'assouplissement des importations ». Face à la Tunisie et le Maroc qui accordent à leurs citoyens des montants appréciables en devises pour les voyages à l'étranger, l'Algérie n'accorde actuellement que 100 Euros pour l'allocation touristique à l'étranger. Mais cette politique de prudence résume la différence avec les autres pays car le marché la crainte est de voir des sommes colossales emportés par ceux qui font dans le trafic illicite en devises. Mais durant la réunion, la Banque d'Algérie rappelle son intransigeance à « créer les bureaux de change prochainement » car c'est une question de temps dans laquelle des intermédiaires agréés ont déjà déposé leurs dossiers. Il faudra attendre début septembre pour voir si tous les postulants répondent au cahier de chargé exigé selon la loi sur la monnaie et le crédit. Une source du ministère des Finances rapporte que dans un premier temps, les bureaux de change seront gérés en lien direct avec les instances de la Banque d'Algérie et qu'ils pourront se lancer de manière autonome avec les entreprises et les particuliers dés qu'ils auront acquis tous les instruments de développement de leur activité.

F.A.

FERHAT AIT ALI :

“Deux grands constructeurs automobiles ont formulé leurs demandes”

Le ministre de l’industrie Ferhat Ait Ali Braham, a fait savoir que son département a reçu deux demandes de la part de deux grands constructeurs automobiles intéressés par l’investissement dans l’industrie automobile en Algérie.

PAR CHAHINE ASTOUATI

“Contrairement au passé, nous n’avons pas contacté des sociétés étrangères. Ce n’est pas le rôle du ministère de l’industrie de contacter les investisseurs étrangers et les inciter à venir investir avant la promulgation des textes », a expliqué le ministre, en faisant savoir que son département a été contacté par certains investisseurs qui s’interrogeaient sur le sort de l’industrie de montage en Algérie.

« Nous leur avons exposé notre logique à ce sujet (montage de véhicules, ndlr), et ils nous demandé qu’elle était la vision future de l’Algérie. Ils ont déjà eu connaissance de la démarche du gouvernement d’exiger un taux d’intégration élevé de 30% dès le départ. Nous leur avons répondu : ‘si vous n’avez pas vu la publication officielle du cahier des charges et d’un décret exécutif, on ne peut pas discuter et négocier' », a indiqué Ferhat Ait Ali sur le plateau d’une chaine de télévision privée . « On leur a demandé de patienter bien qu’ils ont formulé des propositions et des promesses qu’ils vont s’inscrire dans la nouvelle démarche », a-t-il précisé.

Et d’enchaîner : « Après que les prémices de la nouvelle démarche du gouvernement algérien commencent à se dessiner, nous avons jusqu’à présent, deux demandes officielles de la part de deux grands constructeurs automobiles, un occidental (européen) et un autre asiatique », a fait savoir le ministre de l’industrie, précisant que l’un d’eux a demandé de financer à 100% un projet dans l’industrie automobile en acceptant les conditions du nouveau cahiers des charges notamment le taux d’intégration exigé.

Ferhat Ait Ali a estimé que « les sociétés étrangères qui se sont inscrites dans l’ancienne démarche ne sont pas à blâmer car, elles ont une part du marché algérien de l’importation des véhicules et leur commercialisation et, les pouvoirs publics leur ont imposé à cet époque le montage comme une condition stipulée par un article de la loi des finances de 2014 qui a imposé une durée de trois ans pour les importateurs et les concessionnaires agréés pour investir dans l’industrie du montage. C’était un article flou qui parlait du montage ou de la fabrication mais tout le monde a décidé d’aller vers le montage dans une durée de trois ans. Mais quand les partenaires étrangers qui exportaient des véhicules vers l’Algérie voulaient s’inscrire dans la démarche (du montage de véhicules), les autorités ont imposé ceux qui allaient investir ou pas. Il n’y avait aucun paramètre technique pour autoriser l’un et refuser l’autre. »

« Si c’était vraiment une industrie automobile et mécanique, on aurait pas 90 demandes (d’investissement). Il n’y a aucun pays dans le monde qui a reçu 90 demandes pour créer de véritables usines automobiles. Les grands pays dans l’industrie automobile, quand ils reçoivent une ou deux demandes par an, c’est quelque chose d’incroyable pour eux », a-t-il dit.

Revenant aux deux demandes reçues, Ferhat Ait Ali a indiqué : « Nous allons attendre que d’autres demandes soient formulées, mais, il n’y aura pas 50. Ce n’est pas nous qui allons refuser 50 demandes. Avec les conditions (du cahier des charges, ndlr), le premier qui pourra s’inscrire dans la nouvelle démarche pour investir, le deuxième ou le troisième seront amené à réfléchir avant qu’ils s’engagent avec lui dans le marché. Si un investisseur entre avec une capacité de production de 400 000 véhicules par an, cette quantité ne pourra pas être écoulée sur le marché national et il sera obligé d’exporter, et celui qui viendra investir après lui, va vendre pour qui? ».

C. A.

COUR D'ALGER

12 ans de prison ferme contre l'ancien DGSN Abdelghani Hamel

La chambre pénale de la Cour d'Alger a prononcé hier une peine de 12 ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, dont "blanchiment d'argent", "enrichissement illicite", "trafic d'influence" et "obtention de fonciers par des moyens illégaux". La chambre pénale a également maintenu l'amende de 8 millions DA. La même instance a prononcé des peines de prison contre les fils de l'ancien DGSN, à savoir: 8 ans de prison ferme pour Amiar, 6 ans de prison ferme pour Chafik et 5 ans de prison ferme pour Mourad. Sa fille Chahinaz a été condamnée à deux (2) ans de prison, dont une année avec sursis. Le tribunal de Sidi M’hamed (Alger) avait prononcé, en début du mois d'Avril dernier, une peine de quinze (15) ans de prison ferme contre l'accusé, Abdelghani Hamel, assortie d'une amende de 8 millions de dinars algériens (DA). Son fils Amiar Hamel avait écopé d’une peine de dix (10) ans de prison ferme et d’une amende de six (6) millions de DA. Son fils Chafik avait lui été condamné à huit (8) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA et son fils Mourad à sept (7) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. Sa fille Chahinaz avait, elle, été condamnée à trois (3) ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de DA. L’épouse de l’ancien DGSN Annani Salima, avait, quant à elle, écopé de deux (2) ans de prison ferme et d’une amende d’un million de DA. Dans la même affaire, le tribunal avait condamné les deux anciens ministres, Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaalane, en leur qualité d'anciens walis d'Oran, à trois ans d'emprisonnement ferme et à une amende d'un million de DA. De même qu’il avait condamné l'ancien wali de Tlemcen, Bensebane Zoubir, à 3 ans d'emprisonnement, l’ancien wali de Tipaza, Moussa Ghellai, à 5 ans de prison ferme et une amende d'un million de DA et l’ancien directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Hussein Dey, Mohamed Rhaimia, à 3 ans de prison ferme et une amende de 500.000 dinars. Le tribunal avait, également, infligé une amende de 32 millions de DA aux entreprises appartenant à la famille Hamel, avec la confiscation de tous les biens et biens mobiliers saisis.

R. N. .

TRIBUNAL DE SIDI MHAMED

Report du procès de Tliba

Le procès de l’ex-député Baha Eddine Tliba a été reporté au tribunal de Sidi Mhamed à Alger au 2 septembre prochain en raison de l’absence des témoins, a rapporté, hier l’agence officielle APS citant une source judiciaire.

Pour rappel, Baha Eddine Tliba a été placé en détention provisoire le 17 octobre 2019 à la prison d’El Harrach par le juge d’instruction du tribunal de Sidi Mhamed. Tliba est poursuivi pour « blanchiment d’argent », « financement occulte de partis politiques » et « achat de voix lors des élections législatives de 2017 ». Le 25 septembre de l’année passée, les députés de l’APN ont voté pour la levée de l’immunité parlementaire de Tliba après une demande du ministère de la Justice.

R. N.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Guermit et Darouiche écroués, mandat d'arrêt à l'encontre du général Belksir pour "haute trahison"

Le juge d'instruction militaire de Blida a mis en détention provisoire l'adjudant-chef à la retraite Bounouira Guermit et le commandant Darouiche Hichem, tandis qu'un mandat d'arrêt a été émis à l'encontre du général à la retraite Belksir Ghali pour "haute trahison", a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Conformément aux dispositions de l'article 11, alinéa 3 du code de procédures pénales, monsieur le Directeur de la Justice Militaire au Ministère de la Défense Nationale informe l'opinion publique des poursuites judiciaires engagées par le parquet militaire de Blida pour le chef d'accusation de haute trahison (possession d'informations et de documents secrets pour les remettre à des agents d'un pays étranger), à l'encontre de l'Adjudant-chef à la retraite BOUNOUIRA Guermit, du Commandant DAROUICHE Hichem, et du Général à la retraite BELKSIR Ghali, conformément à l'article 63, alinéa 2 du Code Pénal", précise la même source. Le juge d'instruction militaire de Blida "a mis en détention provisoire les deux accusés Bounouira Guermit et Darouiche Hichem en vertu d'un mandat de dépôt à l'établissement pénitentiaire militaire de Blida, et a émis un mandat d'arrêt à l'encontre de l'accusé Belksir Ghali", ajoute le communiqué.

COUR DE JUSTICE DE CONSTANTINE

Le nouveau Président installé

Le nouveau président de la Cour de justice de Constantine, Aissa Besbasi a été installé hier dans sa nouvelle fonction, lors d’une cérémonie organisée au siège de la Cour de justice dans le cadre du vaste mouvement dans le corps des magistrats décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

M. Besbasi a été installé dans cette nouvelle fonction de président de Cour de justice en remplacement de Abdelhakim Daâlache , lors d’une cérémonie présidée par le Procureur général près la Cour suprême, Madjid Abderrahim, représentant du ministre de la Justice, Garde des sceaux. Au cours de la même cérémonie, il a été procédé à l’installation du nouveau Procureur général de la Cour de Constantine, Moussa Othmane en remplacement de Lotfi Boudjamaâ.

Le nouveau président de la Cour, Aissa Besbasi avait rejoint le corps de la justice en 1989 et avait occupé plusieurs postes de responsabilités au cours de sa carrière professionnelle dont procureur de la République à Ain Touta (Batna), juge d’instruction à El Kala (El Tarf), juge d’instruction à Cheria (Tébessa) ainsi que président de la Cour de justice de Guelma.

Le nouveau Procureur général, Moussa Othmane avait entamé sa carrière professionnelle en 1986 et a occupé entre autres le poste de juge au tribunal de Cherchell (Tipaza) et Procureur général de la Cour de justice de Médéa.

Dans son allocution, Madjid Abderrahim a notamment mis l'accent sur l'engagement du secteur de la Justice pour la contribution à l'effort national, visant la protection des droits et libertés et la lutte contre la corruption dans le strict respect de la loi en plus du développement et de la modernisation des structures de ce secteur.

Cette cérémonie s’est déroulée en présence des autorités locales, civiles et militaires, d’élus ainsi que des magistrats et auxiliaires de justice.

R. N.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TINDOUF

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF 408016000037069

Avis de Resiliation d'un marché

La Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tindouf informe que le marché n° 60/2018 du 09/12/2018 portant Acquisition de Banaliseurs de déchets à usage hospitalier pour les établissements de santé , conclu avec la SARL SANTE EQUIPEMENT sise à lotissement n° 02 zeralda Alger est résilié unilatéralement et sous la responsabilité de la société , vu le non respect de cette dernière des clauses du marché .

Midi Libre n° 4067 - Jeudi 13 août 2020 - Anep 2016 013 038

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministere de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Université Akli Mohande Oulhadj Bouira

Tasdawit Akli Muhend Ulhag - Tubirett

وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة أكلي محند أولحاج - البويرة

نيابة رئاسة الجامعة للتنمية و الاستشراف والتوجيه

N°08 /UB/VRDPO/2020

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics .l'université AKLI MOHAND OULHADJ DE BOUIRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre N° 02/UB/2020 portant sur ACQUISITION ET INSTALLATION D'EQUIPEMENT PEDAGOGIQUES COMPOSE DE CINQ LOTS POUR NOUVEAU RECTORAT paru dans les quotidiens nationaux MIDI LIBRE et EL FADJR en date du 20/01/2020 Que la procédure d'évaluation et d'analyse des offres conformément aux critères prévus dans le cahier des charges à donné les résultats suivants

lot	l'entreprise	N° identification fiscale	montant en TTC	note globale	délais d'exécution
01	ETS MAYSSANE	198035320014923	4 134 774,00	85,00	03 j
02	EURL PALMA MEUBLE	000425019048345	13 375 600,00	80,24	30j
03	ETS SAADI SMAIL	197110350069529	7 744 401,00	86,50	07j
04	SNC ELAN INFORMATIQUE	000415004554626	4 568 616,00	76,81	02j
05	EURL EL WATANIYA	000616097437099	6 073 760,00	75,50	10 j

Tout soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant à un délai de (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou le bulletin officiel des marchées de l'opérateur public(BOMOP) pour formuler un éventuel recours auprès du président du comité des marches de la wilaya de bouira .conformément à l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4067 - Jeudi 13 août 2020 - Anep 2016 012 834

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE JIJEL
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DES BUDGET ET DU PATRIMOINE
BUREAU DES MARCHES ET DES PROGRAMMES

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NUMERO FISCALE : 0984180150001832

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service ,et conformément à l'article 27 du cahier des charges ,la wilaya de Jijel (direction de l'administration locale) informe que l'avis d'Attribution provisoire pour l' Etude et réalisation d'un Célibatorium (R+1)au profit de la sureté national à El Ancer ,Lot 01 : Gros Œuvres + Etancheité et Peinture et Lot 04 : Travaux Secondaires , paru dans le quotidien national "اللقاء "en langue arabe et le quotidien national "Midi libre" en langue française le 20/08/2019 , est annulé.

Tout soumissionnaire qui souhaitent prendre connaissance des motifs d'annulation, sont invités a se rapprocher de nos services dans un délai de trois (03) jours à compter de la première date de publication de cet avis d'annulation , conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Midi Libre n° 4067 - Jeudi 13 août 2020 - Anep 2025 002 819

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
CULTURE

L'homme troublé, l'artiste Mehdi Djelil, dit Bardi

Journées du costume algérien sous le thème "Mon costume, ma mémoire, ma culture"

Le coup d'envoi des Journées nationales du costume algérien a été donné, lundi à Alger, sous le thème "Mon costume, ma mémoire, ma culture", sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

Vers la création d'un véritable marché de l'art en Algérie

CULTURE

L'homme troublé, l'artiste Mehdi Djelil, dit Bardi

Mehdi Djelil, dit Bardi, est un artiste peintre né en 1985 à Makouda en Algérie. Il est diplômé de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger.

CONTRIBUTION DE MYRIAM KENDSI

Les années passent et c'est «six ans à vagabonder d'un atelier à l'autre (céramique, sculpture, peinture, gravure…)», c'était vital pour moi, je ne pouvais pas me contenter uniquement de la peinture dit-il.

Bardi dessine le burlesque, le grotesque de la vie avec un trait d'une redoutable efficacité et d'une finesse élégante sur fond de couleurs fortes, joyeuses.

Libérée des figures imposées de la peinture figurative, la peinture de Mehdi Djellil ne se fourvoie pas dans les conformismes et les modes d'un certain «art contemporain».

Le propos qu'il explore est plus personnel en lutte et dépassement des attributs dont on l'avait affublés (clown, bouffon, mahboul, machi argaz)…

Il a participé à des expositions collectives à la « Picturie générale », à la 2ème Biennale d'art contemporain d'Oran 2012, à Paris, Tunis, Moscou …

Puis ce fut les expositions individuelles, Bardi, dessin contemporain au Box 24, Alger 2012 et une autre à l'Institut français d'Alger la même année. En 2015, il exposera un grand nombre de ses œuvres à « La Baignoire » lieu original conçu par Samir Toumi, lieu où l'écrivain fera se rencontrer artistes et entrepreneurs .

Ses œuvres se révèlent progressivement à travers ses personnages originaux, oniriques issus d'un monde fantastique, burlesque, voire grotesque pour témoigner dit-il de toutes les horreurs du monde.

Est-ce le reflet de la réalité dans ses œuvres d'un vécu qu'il décrit comme difficile, tourmenté et dépassé puis transcendé : l'Homme me trouble, me fait peur, me passionne, et je ne peux le modeler ni le reproduire, je le sublime en des êtres fantastiques. Je le libère de sa condition pour qu'il soit un rêve, un poème ». Sans doute voit-on là le désir et le goût de subvertir la figuration.

La peinture de Bardi se livre dans sa totalité, les masses de couleurs accompagnent le dessin dans une figuration libre. Ill se définit comme un dessinateur tendant à devenir peintre. Ce qui éblouit dans la peinture de l'artiste, c'est une précision de la ligne sur un fond de couleurs le plus souvent contrastées ou d'une transparence profonde par moments.

Quand on l'interroge sur la couleur dans son travail, il évoque Rothko, autant pour son art que pour ses écrits, quand ce dernier parle de ses couleurs comme de figures et non de simples aplats, de son expérience spirituelle de la peinture lorsqu'il décrit la chapelle Sixtine.

Bardi voit en Rothko celui qui a la vision globale d'un enfant et non le regard analytique d'un adulte. Mais aussi Robert Combas, parce qu'il a peint à un moment où tout le monde a déclaré la mort de la peinture. Malevitch pour sa part tient une place importante pour la beauté du chaos, de la tristesse.

Mais Bardi nous parle surtout des peintures rupestres du Tassili apparues avant l'écriture qui sont pour lui la preuve que l'homme a besoin d'une représentation. Elles sont un témoignage de la naissance des arts . Leur magie vient de ce qu'elles transcendent l'histoire .

C'est la recherche d'une spiritualité qui le fascine. Quand il doute, l'art rupestre du Tassili lui redonnent une certitude, les chars lui donnent le sentiment de ce qu'il y a de pur et de sincère chez l'homme.

Mehdi Jelil Bardi l'intranquille : on lui souhaite une belle carrière, entourée d'un ciel clément, d'une lune brillante et de quelques feux de lumière. On fera des cercles autour de l'attente.

FESTIVAL DU FILM D'AMMAN

Deux films algériens en compétition

Les films algériens "Abou Leila" de Amin Sidi Boumediène et "A Mansourah, tu nous as séparés" de Dorothée-Myriam Kellou concourent à la session inaugurale du festival international du film d'Amman qui se tient du 23 au 31 août à la capitale jordanienne, selon les organisateurs.

Le film "Abou Leila" concourt pour le prix "Iris noir" dans la catégorie des longs métrages arabes, aux côtés de 8 autres films arabes, dont "Bik Eneich" de Mehdi Barsaoui (Tunisie) et "Haïfa street" (rue Haïfa) de Mohanad Hayal (Irak).

Coproduction, algéro-franco-qatarie de 140 mn, "Abou Leïla" revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes, Samir, interprété par Slimane Benouari et Lotfi, campé par Lyes Salem, qui traquent dans le désert algérien, Abou Leïla, un dangereux terroriste.

Le film "A Mansourah, tu nous as séparés" de Dorothée-Myriam Kellou concourt pour le même prix mais dans la catégorie des longs documentaires, aux côtés de " Ibrahim" de Lina Al Abed (Palestine) et "Nous, dans leurs prisons" du marocain Azelarab Alaoui.

Le film produit en 2019, raconte les affres de l'occupation française en Algérie durant la guerre de libération nationale et le génocide de milliers d'Algériens. Parmi les 10 films en lice dans la catégorie des films étrangers, le film turc "JI BO AZADIYE" (la fin sera spectaculaire) du réalisateur Ersin çelik, "A febre" (la fièvre) de la réalisatrice Maya Da-Rin (Brésil) et "Tantas Almas" (La Vallée des âmes) de Nicol?s Rinc?n Gille.

Selon les organisateurs, le programme de cette session inaugurale, qui a été reportée jusqu'à la fin du mois en cours en raison de la propagation de la covid-19, comporte 30 longs métrage de fiction et documentaires de pays arabes et du monde entier, outre 9 courts métrages arabes qui sont de nouveaux films dont la plupart sont les premières œuvres de leurs réalisateurs".

Conformément aux règles de distanciation sociale, le festival s'attelera à trouver des méthodes de projection de substitution et ce à travers la création de 3 écrans cinéma en plein air (Drive-in) et le recours au théâtre de l'Instance royale jordanienne du film.

Organisé par plusieurs instances jordaniennes, dont l'Instance royale du film, le festival international du film d'Amman, premier festival cinématographique international en Jordanie, vise à "soutenir les producteurs de films en Jordanie et dans la région".

L'ESPRIT JOYEUX ET LA SINCÉRITÉ DE "AMMI BACHIR"

Les secrets de sa notoriété

De nombreux artistes de la wilaya de Constantine ont reconnu unanimement que l'esprit joyeux et la sincérité des interprétations sont les secrets de la notoriété de l'humoriste Bachir Benmohamed alias "Ammi Bachir", décédé lundi matin à Constantine, à son domicile familial à l'âge de 85 ans.

Dans une déclaration à l'APS, Mohamed Hazourli, réalisateur de la célèbre série télévisée "Aâssab oua Aoutar" et compagnon de route du défunt pendant près d'un demi-siècle, a affirmé que Bachir Benmohamed "faisait preuve à chaque fois d'une grande aptitude à incarner les rôles qui lui sont attribués et dans lesquels il excellait grâce à sa profonde sincérité".

Et d'ajouter : "Le défunt épousait pleinement les rôles assignés en toute sincérité, ce qui se reflétait dans son interprétation en le faisant se fondre dans la réalité, et en le rendant très apprécié par les gens".

Affecté par le départ de celui qu'on prénomme "Ammi Bachir marka", l'acteur Hassan Benzerari, qui jouait en compagnie du défunt dans la célèbre série "Aâssab oua Aoutar" et dans le film "Rih Tour", a fait part de sa "tristesse" suite au décès de l'humoriste, soulignant que sa disparition constitue "une grande perte pour la scène artistique algérienne en général et pour Constantine en particulier".

M. Benzerari a aussi évoqué "la sincérité et la sensibilité à l'extrême" de Bachir Benmohamed qui aimait écouter les autres, en plus de sa bonté et gentillesse, soutenant qu'une relation de travail et d'amitié de plus de 30 ans les unis.

Pour l'artiste Noureddine Bechkri, "le défunt Bachir Benmohamed était le père, le grand frère et le collègue que j'ai rencontré pour la première fois dans le théâtre amateur, en compagnie de Hassan Benzerari et Salah Adjabi, avec lesquels nous avons interprété des rôles dans de nombreuses pièces théâtrales au sein de la troupe Bahalil".

"Bachir Benmohamed a laissé derrière lui de beaux souvenirs inoubliables grâce à sa sincérité, son extrême modestie ainsi que son humour", a-t-il relevé.

Né en 1935 à Constantine, Bachir Benmohamed a participé à de nombreuses œuvres artistiques, telles que la série "Aâssab Oua Aoutar" produite par la station de la télévision régionale de Constantine, qui avait commencé à émettre en 1979.

Il a également interprété plusieurs rôles dans des films et séries tels que "Kahla oua Baydha", "RihTour", "Ya Amer Ya Nassi", "Ness M'lah City" et d'autres œuvres très connues et appréciées en Algérie.

Journées du costume algérien sous le thème "Mon costume, ma mémoire, ma culture"

Le coup d'envoi des Journées nationales du costume algérien a été donné, lundi à Alger, sous le thème "Mon costume, ma mémoire, ma culture", sous la supervision de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

La cérémonie d'inauguration de cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du mois du patrimoine immatériel et qui se poursuivra jusqu'à la première semaine du mois de septembre, s'est déroulée en présence de M. Abdelhfid Allahoum, Conseiller à la Présidence de la République, de M. Abdelmadjid Chikhi, Directeur général des Archives nationales et conseiller auprès du Président de la République chargé des Archives nationales et du dossier de la Mémoire, et de M. Nazih Berramadane, Conseiller à la Présidence de la République chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement.

Dans son allocution d'ouverture, Mme Bendouda a mis en avant l'importance du vêtement authentique "en tant que legs culturel et partie intégrante de notre identité".Ce legs culturel que nous célébrons à travers cette manifestation "est riche et diversifié permettant de savoir énormément de choses sur la vie sociale de la région qu'il représente", a-t-elle relevé.

La ministre appelle, dans ce cadre, les chercheurs et historiens à s'intéresser davantage à l'étude de l'évolution de cet habit à travers les siècles, soulignant que ce genre de manifestation constitue "une opportunité pour mettre en exergue, préserver, développer et promouvoir de legs à l'échelle internationale".

L'exposition consacrée à l'habit algérien authentique comprend des costumes traditionnels représentant différentes régions du pays, à l'instar du "Karakou" algérois, de la "Chedda tlemcenienne", de la "Djebba" Kabyle et de la "Blouza" oranaise.

Formant une véritable mosaïque, riche en couleurs et rehaussée de bijoux en argent et en or, les pavillons de cette exposition proposent des modèles d'habits pour hommes et pour femmes, tels que la Melahfa, le burnous ou encore les tenues chaouie, naïlie et targuie. Plusieurs exposantes ont présenté des pièces antiques transmises de génération en génération comme la "Gandoura" constantinoise. D'autres régions sont également représentées à travers des costumes traditionnels, notamment l'habit des femmes de Ghardaïa et de la femme targuie.

Parmi ces pièces inestimables, sont exposées un "Karakou" algérois datant de plus de 300 ans et une "Djebba Fergani" confectionnée dans les années 1950 par le maître du Malouf, Hadj Mohamed-Tahar Fergani.

Lors de sa visite, la ministre a écouté les explications des différentes exposantes ainsi que de chercheures en histoire du costume sur les diverses pièces exposés.

Les visiteurs peuvent, par ailleurs, découvrir une exposition de toiles et de livres illustrant l'évolution du costume traditionnel algérien à travers les différentes régions du pays.

Dans une déclaration à la presse, Mme Bendouda a fait savoir que les directions de la culture dans les wilayas organiseront des expositions analogues pour faire découvrir ce patrimoine que les Algériens ont en partage.

Evoquant le travail mené par les Centres de recherche et d'études en vue de l'inscription des différents costumes traditionnels algériens au patrimoine mondial de l'UNESCO, la ministre a rappelé, tout particulièrement, les efforts déployé en ce sens en faveur de la "Blouza" oranaise avec l'apport des associations locales et des citoyens.

A ce propos, elle a souligné qu'un intérêt particulier devait être accordé à l'ensemble du patrimoine immatériel en vue de sa préservation et protection.

Parallèlement à l'exposition, les organisateurs ont programmé des conférences virtuelles hebdomadaires sur la préservation du patrimoine culturel immatériel

Lancement du "Mois du patrimoine immatériel" dédié au costume traditionnel

Le ministère de la Culture et des arts annonce le lancement du "Mois du patrimoine immatériel" dédié au costume traditionnel, sous l'appellation "Journées nationales du costume algérien", à partir du 3 aout prochain, indique un communiqué du ministère.

Cette manifestation virtuelle, organisée dans le cadre du projet du ministère de la Culture et des arts pour la préservation du patrimoine immatériel, vise à "enrichir les accomplissements dans ce domaine depuis 2003 en impliquant des spécialistes, des artisans et des associations", précise le communiqué.

Cet événement prévoit des conférences virtuelles hebdomadaires sur le patrimoine immatériel et un festival du costume traditionnel algérien.

Deux concours sont également au programme, celui du "plus ancien costume traditionnel familial" et celui du "meilleur costume revisité" en plus de l'élaboration de fiches technique et d'un inventaire par toutes les directions de la culture du pays. D'autres conférences seront également diffusées à la télévision pour vulgariser sur les procédures de classement d'un élément du patrimoine culturel immatériel sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, précise le communiqué.

Vers la création d'un véritable marché de l'art en Algérie

Le Chantier de réforme du marché de l'art, créé récemment dans le cadre de l'application de la nouvelle stratégie culturelle du ministère de la Culture et des arts, tend à "créer un véritable marché de l'art en Algérie et à aider l'artiste à accomplir son activité créative dans un environnement et des conditions favorables", selon son responsable Hamza Djaballah.

La réforme du milieu de travail dans lequel évolue l'artiste, notamment le plasticien en l'absence d'un véritable marché de l'art, des espaces de travail et du manque des produits et matières nécessaires pour promouvoir ses créations, compte parmi les priorités de ce chantier déjà réuni deux fois depuis sa création, et une troisième réunion en perspective, a-t-il ajouté.

M. Djaballah a souligné "l'importance d'accompagner l'artiste dans son travail et de lui permettre de développer son talent et de s'épanouir dans un environnement propice, où il lui sera facile de conjuguer les aspects créatif et social".

Lors des précédentes réunions, le chantier a fait le point de la situation que vit l'artiste plasticien et le musicien, avec la contribution des acteurs dans les domaines culturel et artistique, a-t-il observé, soulignant que le chantier "est ouvert à tous les artistes pour apporter leurs contribution et engager des réflexions susceptibles de concourir à la promotion du secteur".

Il a appelé, dans ce sens, les artistes à adhérer au système pour s'enquérir des lois régissant leur travail et préserver leurs droits sociaux.

Les perspectives économiques de la culture comptent parmi les missions de ce chantier chargé de trouver de "nouveaux mécanismes de travail permettant de placer le produit culturel et artistique au sein d'un système économique, à travers le recours aux mécanismes du marché pour faciliter "la commercialisation" du produit artistique et faire valoir le talent de l'artiste, voire la valeur même de ses créations", a-t-il estimé.

Il a ajouté que le chantier veillera également "à aider l'artiste à régler ses problèmes sociaux et à établir des actions de coopération et de partenariat avec les départements en relation avec ce domaine, telle la petite et moyenne industrie (PMI) et l'industrie émergente, en opérant une réforme radicale du système fiscal afin de remédier à la stagnation du marché de l'art".

L'intervenant a, en outre, souligné l'importance de "cultiver le goût artistique chez les nouvelles générations et de les sensibiliser à la valeur et à l'authenticité de l'art algérien".

Il a insisté, dans ce sens, sur le rôle de la diplomatie et des hommes d'affaires dans "la promotion" des œuvres artistiques algériennes, notamment les toiles et tableaux, le décor et les antiquités.

Le rôle des hommes d'affaires consiste à promouvoir la créativité à travers la participation aux événements culturels et artistiques et l'investissement dans des projets économiques en lien avec l'art, à l'image des galeries et ateliers de décor, outre le financement des œuvres cinématographiques et théâtrales, a-t-il soutenu, ajoutant qu'en revanche, "ces hommes d'affaires doivent bénéficier d'incitations et d'exonérations fiscales".

La revitalisation du marché de l'art permettra aux artistes créateurs, notamment les plasticiens, de vendre leurs œuvres à l'intérieur et à l'extérieur du pays et ce en vue de promouvoir l'art et le goût artistique algériens et d'ancrer la tradition de l'acquisition d'objets d'antiquité et de toiles chez les Algériens.

Le chantier s'attèlera également à l'institution de "la star type" ou la fabrication de la star algérienne, l'un de ses centres d'intérêt, car "le produit national ne peut investir le marché international sans cette star type et ce dans tous les arts", a-t-il estimé, précisant que le créateur algérien pourrait ainsi être en contact permanent avec son public et présent sur les scènes, les journaux et autres médias. A cet effet, M. Djaballah a fait savoir que le chantier avait émis des réserves concernant certaines questions relatives au fichier national des artistes, mettant l'accent sur l'impératif de réexaminer les critères permettant de déterminer les véritables artistes.

Il a fait état, en outre, de l'élaboration par le chantier d'une première mouture de propositions et d'approches qui seront présentées, fin août, aux différentes acteurs et associations activant dans les domaines artistique et culturel, ainsi qu'aux académiciens et ce dans le souci d'émettre leurs avis et observations dans un délais de 10 jours.

La mouture finale devra être élaborée sur la base des différents avis en fin du mois de septembre et sera présentée à la ministre pour validation, a rappelé M. Djabellah, ajoutant que le chantier devra accompagner les artistes et leurs projets de manière permanente.

Pour rappel, le chantier de réforme du marché de l'art est composé d'un un groupe d'artistes et d'acteurs dans ce domaine, à l'instar de l'artiste Mohamed Rouane, le plasticien Abdelkrim Sergoua et la directrice du Musée national des Beaux-arts, Dalila Orfali.

L'Ogebc se dirige vers une exploitation optimale des sites du patrimoine

L'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc) se dirige vers une "exploitation commerciale optimale" des sites archéologiques et musées de site dans le cadre de "la nouvelle politique économique adoptée par le président de la République", a indiqué Abdelkader Dahdouh, directeur général de l'office qui annonce un nouveau cahier des charges pour l'investissement des opérateurs privés dans les infrastructures d'accueil et de services. Dans un entretien à l'APS, Abdelkader Dahdouh a expliqué que l'Ogebc oeuvre à trouver des "solutions économiques de rechange" dans le cadre de la politique adoptée par le président de la République en adoptant de nouveaux mécanismes d'exploitation des sites du patrimoine.

Il a également annoncé l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour la "location de structures de l'office dans plusieurs sites archéologiques comme celui de Tipasa qui comporte un projet de centre d'interprétation et de nouvelles structures commerciales". l'Ogebc devra exploiter en priorité les espaces existants pour créer une offre attrayante et des infrastructures d'accueil dans des sites comme Timgad (Batna), Djemila (Setif), Kalâa des Béni Hammad (Msila) ou encore le fort de Santa Cruz à Oran.

Cette nouvelle vision d'exploitation comporte également la création de musées virtuels et des reconstitutions des vestiges en trois dimensions.

Depuis la fermeture des musées et sites archéologiques en mars dernier, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, l'Ogebc a mis en place un programme de visites guidées virtuelles des sites sous tutelle, diffusées sur les réseaux sociaux, et des opérations d'aménagement et de nettoyage pour préparer l'accueil des visiteurs après la levée des mesures de prévention dans des sites comme Djemila, Timgad , Hippone (Annaba), Tipasa Ténès et Cherchell, a rappelé Abdelkader Dahdouh.

Des projets en souffrance et de nouveaux plans de sauvegarde

Interrogé sur le volet de la restauration du patrimoine bâti dont l'office est en charge depuis sa création en 2007, le directeur a cité quelques 45 opérations de restauration ou d'intervention d'urgence en cours dans des sites comme les fortifications d'Alger, la zaouia Tidjania de Boussemghoun (El Bayadh) et d'autre projets à Tlemcen et Constantine. Il regrette cependant que de nombreux projets soient "à l'arrêt depuis quelques années" pour des "raisons administratives techniques et surtout financières dont le règlement prend beaucoup de temps". Il estime aussi que pour dépasser ces entraves la restauration "ne peut être soumise à la même réglementation que toute autre projet de construction sans prendre en considération la spécificité et la complexité d'une intervention sur le patrimoine". Abordant les efforts déployés pour la préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel Abdelkader Dahdouh a évoqué le dernier plan de sauvegarde du site archéologique d'Hippone récemment publié et un autre plan en cours d'élaboration pour le site archéologique de Bethioua, "Portus Magnus", près d'Oran.

A une question sur l'implication de l'Ogebc dans la gestion et la restauration de la Casbah d'Alger, le directeur a rappelé que le dossier a été transféré aux services de la wilaya d'Alger en précisant que son établissement "se contente d'un rôle d'accompagnement tout en assurant le gardiennage des bâtisses inoccupées. Il estime cependant que la sauvegarde d'un site classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco "nécessite parfois d'outrepasser la réglementation qui ne correspond pas à la spécificité du site pour appliquer des décision strictes et adaptées". Créé en 2007, l'Ogebc est en charge de la gestion, de la mise en valeur de l'entretien, et de la protection des biens culturels matériel sous sa tutelle dans 32 wilaya du pays. Les sites archéologiques de Tipasa, Hippone (Annaba), Tiddis (Constantine), la Basilique de Sainte Crispine (Tébessa), les tombeaux de Massinissa, de Cléopâtre Séléné II, de l'Imedghacen ou encore les Djeddars de Frenda figurent parmi les sites exploités par l'office.

BOUIRA, AGENCE DE L'AMÉLIORATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT

Disponibilité du foncier pour le lancement des projets restants de l'AADL 2013

Le secrétaire général de wilaya de Bouira, Dahou Mestapha, a rassuré à Bouira, que le foncier « est disponible pour lancer les projets de logements restants » de l'AADL du programme 2013, expliquant à une délégation des souscripteurs au programme AADL 2013 que pour les projets AADL, le foncier est disponible, malgré qu'il pose un sérieux problème pour les autres types de logements à Bouira.

PAR BOUZIANE MEHDI

Plus de 200 souscripteurs à ce programme ont, dans la matinée du même mercredi, observé un sit-in devant le siège de la wilaya pour protester contre le retard et le non-lancement de quelques projets AADL à Bouira. « Nous voulons nos logements. Nous les attendons depuis 2013 », ont écrit les souscripteurs sur les pancartes qu'ils ont brandies lors de ce rassemblement.

Selon l'APS, les souscripteurs au programme AADL 2013 ont réclamé l'intervention des autorités locales pour booster la cadence des travaux et lancer tous les projets de cette formule, dite location-vente, à Bouira. Un membre de l'association locale des souscripteurs AADL, Bachir Sidi Ali, a expliqué à l'APS que le projet des 384 unités AADL à Tiliouine (Lakhdaria), celui des 1.890 d'Ouled Bellil à Bouira, ainsi que le projet de plus de 1.000 logements de Sour El-Ghouzlane (sud de Bouira) ne sont toujours pas lancés.

Le représentant local de l'AADL, Hamza Belkaid, a, lors d'une réunion entre le secrétaire général de la wilaya et les représentants des protestataires, expliqué que les études sont en cours et que des avis d'appels d'offres nationaux ont été lancés pour attribuer prochainement ces trois projets (Ouled Bellil, Sour El Ghouzlane, et Tiliouine), rassurant que les bureaux d'études ont été choisis pour lancer ces projets. M. Belkaïd a, à propos du ralentissement de la cadence des travaux des projets en cours de réalisation, précisé qu'il est dû à quelques contraintes techniques et à la crise sanitaire de la Covid-19 que vit la wilaya et tout le pays.

Le directeur local de l'AADL a assuré que concernant le projet des 300 logements implantés à Herkat (ville de Bouira), les travaux ont été relancés après un arrêt de quelques semaines.

M. Dahou a expliqué, au sujet des 325 unités AADL du site de Belmahdi, à la sortie nord de la ville de Bouira, réalisées et achevées, et qui devaient être distribuées le 5 juillet dernier, que la remise des clés a été retardée, afin d'y apporter les dernières retouches, indiquant que ces 325 unités seront distribuées d'ici à la fin du mois d'août.

Les représentants des protestataires ont également soulevé le problème de choix de sites ainsi que le retard dans la prise en charge des recours introduits auprès de l'agence locale de l'AADL, a fait savoir l'APS, ajoutant que le directeur local de l'AADL a répondu que ces préoccupations seront transmises directement à la direction générale de l'AADL et soulignant que l'organisation d'une rencontre avec le directeur commercial de l'agence nationale (AADL) doit être prévue pour tenter de trouver les solutions idoines et définitives aux contraintes soulevées.

B. M.

OUARGLA, FUTUR CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE

Présentation de l'étude préliminaire

L'étude préliminaire du futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Ouargla a été présentée lundi par le bureau d'études techniques en charge de l'opération lors d'une réunion présidée par les autorités locales au siège de la wilaya.

Le bureau d'étude propose la création d'un CHU moderne d'une capacité d'accueil de 400 lits, supporté technologiquement par une organisation fonctionnelle, flexible et adaptable, et doté d'un équipement hospitalier dans toutes ses variables, démographique, infrastructurelle, info-communication et synergie avec la formation universitaire, ont expliqué aux présents les représentants du bureau d'étude.

Implanté dans le flanc Ouest de la ville d'Ouargla sur une surface de 23,50 hectares et d'une extension de 7,50 hectares, relevant du domaine privé, ce projet, qui disposera de différentes installations, dont des pôles d'hospitalisation, un service des urgences médico-chirurgicales, un bloc pédagogique et des logements d'astreinte, permettra d'assurer les conditions de confort, dans un environnement sain et sécurisé, pour le personnel médical et les malades et leurs accompagnateurs, a-t-on expliqué.

Le futur CHU d'Ouargla sera concrétisé conformément à un mode d'architecture répondant aux spécificités oasiennes, culturelles et bioclimatiques de la région, avec l'intégration des énergies renouvelables et la végétalisation des espaces extérieurs, a-t-on signalé.

Présidée par les autorités locales, cette rencontre, qui s'est déroulée en présence des membres de l'exécutif, des élus locaux, représentants de la société civile et des acteurs de nombreux secteurs, a pour objectif de présenter, en plénière, cette étude en vue d'obtenir des propositions et d'apporter des modifications, avant de valider la mouture finale de l'étude de ce projet d'utilité publique.

Lors de la rencontre, le wali d'Ouargla, Aboubakr Assadik Boucetta, a mis en relief l'importance de la réalisation de cette structure hospitalière pour la promotion des prestations de santé dans la région, tout en permettant de soulager les patients de la contrainte des pénibles et longs déplacements.

Le futur CHU permettra également de satisfaire les besoins de la Faculté de médecine qui sera renforcée par 2.000 places pédagogiques, dont les travaux de construction sont en cours de réalisation.

APS

ORAN

Don de moyens de prévention sanitaire de Sonatrach à l'EPH El Mohgoun

Un lot de différents moyens de prévention sanitaire a été remis, samedi 25 juillet, par des représentants locaux de la compagnie pétrolière nationale Sonatrach à l'établissement public hospitalier (EPH) El Mohgoun (Arzew), dans le cadre d'une initiative visant à contribuer dans les efforts de lutte contre la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Il s'agit d'une opération de solidarité au profit de l'EPH El Mohgoun (Arzew), comprenant 15.000 masques de protection, 17.000 flacons de gel hydro-alcoolique, 900 litres de désinfectants de surface, 200 paires de gants et une quantité de savon nettoyant de surface ainsi que des blouses médicales de protection, offerts par les unités de liquéfaction et séparation de gaz, a indiqué, à l'APS, Mohamed Lyès Baâli, directeur régional des affaires sociales d'Oran de Sonatrach, assurant que cette opération de solidarité au profit de cet établissement hospitalier, l'unique dans la daïra d'Arzew, sera suivie par d'autres initiatives.

La cérémonie de remise de ce don de solidarité s'est déroulée au siège de l'EPH El Mohgoun, en présence du directeur de cet établissement hospitalier, du chef de daïra d'Arzew et du président de l'APC.

De son côté, le directeur du siège Aval (activités de liquéfaction et séparation du gaz de Sonatrach), basé à Oran, Brahim Guessoum, chargé de superviser cette opération de solidarité, a estimé que cette initiative se veut un soutien aux personnels de la santé de l'EPH El Mouhgoun, qui sont en première ligne dans la lutte contre le Covid-19 et leur permet, sur le terrain, de se protéger et s'acquitter davantage de leur mission.

Pour sa part, le directeur de l'EPH El Mohgoun, Abdellah Mehdaoui, qui a salué l'initiative, a relevé à l'occasion les besoins de son établissement hospitalier davantage de moyens pour une gestion optimale et afin de faire face aux cas Covid19 dans la région d'Arzew, notamment en équipements de réanimation, tels que les respirateurs et les moniteurs de surveillance.

APS

PROJETS DE RÉALISATION DE PARCS TECHNOLOGIQUES

Accroître les investissements en matière de créativité et l'innovation

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la Connaissance et des Start-up, Yacine El Mahdi Oualid, a affirmé que "plusieurs projets de réalisation de parcs technologiques à travers les multiples régions du pays sont actuellement à l'étude".

"La création de ces parcs technologiques en dehors d'Alger répond au fait que la créativité et l'innovation existent à travers tout le pays", a précisé le ministre délégué au cours de sa visite d'inspection à nombre de start-up locales, notant que "jusque-là, les incubateurs et les centres technologiques étaient concentrés à Alger".

"La création de ces parcs contribuera à l'avenir à ouvrir la voie aux jeunes pour l'investissement dans le domaine des technologies nouvelles et la concrétisation de leurs idées", a assuré Yacine El Mahdi Oualid, affirmant que "des facilités multiples au profit des start-up seront annoncées dans les prochains jours".

Il a aussi souligné que "son département ministériel a été essentiellement créé pour aider les jeunes talents à s'engager dans l'économie de la connaissance", ajoutant que "les jeunes algériens jouissent de beaucoup d'intelligence et de talents comme le prouvent les diverses start-up qui ont affirmé leurs compétences constituant par leurs projets innovants un modèle pour les autres". Le ministre délégué a en outre inscrit la série de ses visites aux wilayas dans le cadre du soutien aux jeunes et de la connaissance des start-up innovantes de chaque région et a exprimé sa satisfaction et sa fierté des réalisations accomplies par ces entreprises dans le soutien à l'économie nationale.

Au début de sa visite dans la wilaya, Yacine El Mahdi Oualid a visité dans la ville d'El Eulma une start-up de développement de programmes informatiques qui propose pour le secteur de la santé des solutions innovantes combinant technologies nouvelles et intelligence artificielle. Dans la commune El Ouricia (Nord de Sétif), il a inspecté un laboratoire de fabrication de réactifs laborantins pour le marché local, régional et national créé dans le cadre du dispositif de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

Le ministre délégué s'est également rendu au centre de programmation robotique de la cité El Kasria de la ville de Sétif, créé en 2019 et agréé par la Fédération internationale de robotique et l'institut international du commerce et du management.

Le ministre délégué a visité au terme de sa tournée de travail une exposition sur les activités innovantes d'une dizaine de start-up tenue à la maison de la culture Houari Boumediene avant de présider une réunion avec les propriétaires de ces start-up consacrée à leurs préoccupations axées essentiellement sur la nécessité de lever les entraves administratives et bureaucratiques.

R. E.

INDUSTRIE MÉCANIQUE

Livraison de 282 camions Mercedes-Benz

Deux-cents-quatre-vingt-deux (282) camions Mercedes-Benz, produits localement, ont été livrés au profit de la Direction Centrale du Matériel au Ministère de la Défense Nationale (MDN) et d'entreprises économiques civiles publiques et privées.

Destinés au transport de personnels et de marchandises, ces camions ont été fabriqués par la Société Algérienne de Production de Poids Lourds de marque Mercedes-Benz (SPA SAPPL-Rouiba). Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre du processus de développement des différentes industries militaires, notamment l'industrie mécanique, conformément au programme national visant la promotion de la production nationale et la satisfaction des besoins des structures du MDN et des différentes entreprises nationales publiques et privées, et sous la supervision directe de la Direction des Fabrications Militaires du MDN.

Dans une allocution lors de la cérémonie de signature des protocoles de livraison avec les représentants des organismes et établissements concernés, le Directeur général de l'Algerian Motors services-Mercedes Benz (AMS-MB), spécialisée en services vente et après-vente, Hamoud Tazrouti, a fait savoir que 221 camions sur un total de 282 ont été livrés au profit de la Direction Centrale du Matériel du MDN.

Il a ajouté, en outre, que la livraison a porté sur 22 camions au profit de l'entreprise Zaccar, 21 à Cosider Canalisation, 07 à Cosider carrières et 11 autres au profit de 06 entreprises privées relevant de différents secteurs économiques, affirmant que cette livraison participe des efforts de toutes les entreprises algériennes de fabrication et de distribution des produits Mercedes-Benz. Par ailleurs, l'entreprise prévoit le lancement de la commercialisation et de la distribution d'un nouveau produit Mercedes-Benz sur le marché algérien, à savoir le camion Accelo 915C, un véhicule multifonctions de 9 tonnes. De nouveaux camions Mercedes-Benz seront bientôt produits, notamment "Actros" de 20 et 33 tonnes, a fait savoir Tazrouti, ajoutant qu'ils ont été testés dans les conditions les plus difficiles et équipés de technologies innovantes.Le même responsable a fait état, dans le même sens, de la production de camions "Atego" de 14 et 17 tonnes et de la commercialisation prochaine du camion tracteur "Zetros".La commercialisation des produits Mercedes-Benz ne cessant d'accroître, il a été créé un réseau de distribution à travers 6 wilayas à savoir, dans un premier temps Tlemcen, Tiaret et Sétif, dont l'unité sera opérationnelle dans quelques mois, puis Ouargla, Oran et Béchar a-t-il souligné ajoutant qu'un réseau de distributeurs agréés est envisagé et l'opération de sélection touche à sa fin suivant les normes du partenaire allemand Daimler. Après la signature du protocole de livraison, le représentant de la Direction Centrale du Matériel du MDN, le Commandant Bourezma Mustapha a précisé que la nouvelle opération d'acquisition intervient dans le cadre de la stratégie du Haut Commandement de l'ANP visant à mettre à la disposition de l'ensemble des unités, à travers le territoire, des équipements sophistiqués leur permettant de s'acquitter convenablement de leur missions.

La Direction Centrale du Matériel du MDN a réceptionné, lors de cette opération, 221 camions, tous types confondus, qui seront distribués aux unités déployées aux frontières et en charge des missions de protection de l'intégrité territoriale du pays et de la sécurité des citoyens et de leurs biens.

R. E.

EXPLOSIONS À BEYROUTH

Toujours en colère, les Libanais rendent hommage aux victimes

Plusieurs centaines de personnes ont marqué une minute de silence, mardi, pour rendre hommage aux victimes de la double explosion meurtrière, qui a dévasté une partie de Beyrouth le 4 août. Le dernier bilan fait état d'au moins 171 morts.

Une semaine après la catastrophe, la rue en colère a rendu hommage aux victimes. Les cloches des églises ont retenti et les mosquées ont lancé simultanément l'appel à la prière, mardi 11 août, à 18 h 08, soit l'heure exacte à laquelle la double explosion du port de Beyrouth a ravagé la capitale libanaise, le 4 août.

À l'entrée du port, plusieurs centaines de personnes, pour la plupart vêtues de blanc, se sont rassemblées, certaines venues de Gemmayzé, un quartier très touristique tout proche, dévasté par l'explosion. Brandissant des pancartes affichant chacune le nom d'une victime, sa nationalité et un cèdre vert, emblème du Liban, elles se sont mises au garde-à-vous à l'heure exacte à laquelle s'est produite l'explosion. Certaines pleuraient, d'autres retenaient à grand-peine leurs larmes. Des images de l'explosion et de scènes de panique suscitées dans les quartiers proches du port, transformés en champs de ruines chancelantes, étaient diffusées sur un écran géant. "Nous ne ferons pas notre deuil, nous ne porterons pas le noir avant d'avoir enterré le pouvoir", a lancé l'un des orateurs. Une autre a égrené l'interminable liste des noms des victimes, qui défilaient aussi sur l'écran. "Tous, ça veut dire tous", scandait-on parmi les centaines de personnes venues rendre hommage aux victimes, pour réclamer le départ de la classe politique qu'elles rendent responsable du drame. Plus tard dans la soirée, des heurts ont éclaté entre des dizaines de manifestants et les forces de l'ordre près du siège du Parlement. Dix blessés ont été transférés vers des hôpitaux et 32 ont été soignés sur place, selon la Croix-Rouge libanaise. La colère de la rue ne s'est pas calmée, au lendemain de l'annonce de la démission du gouvernement libanais. En quittant le pouvoir, lundi, le Premier ministre, Hassan Diab a accusé la corruption généralisée d'être à l'origine de la catastrophe. "J'avais dit auparavant que la corruption était enracinée à tous les échelons de l'État mais j'ai découvert que la corruption était plus forte que l'État", a-t-il affirmé lors d'une allocution télévisée en accusant l'élite politique d'avoir empêché des réformes.

La déflagration a fait au moins 171 morts et 6 000 blessés, selon un nouveau bilan du ministère de la Santé, mardi. Près de 300 000 personnes sont désormais sans abri.

AMÉRIQUES

Joe Biden choisit la sénatrice Kamala Harris comme colistière

Joe Biden a choisi la sénatrice Kamala Harris comme colistière pour l'élection présidentielle américaine de novembre, a annoncé sa campagne dans un message à ses partisans. Kamala Harris, 55 ans, devient ainsi la première femme noire sur un ticket présidentiel dans l'histoire des Etats-Unis.Le candidat démocrate à la Maison Blanche Joe Biden a annoncé mardi avoir choisi la sénatrice noire Kamala Harris, 55 ans, pour défier avec lui Donald Trump dans les urnes le 3 novembre et devenir, en cas de victoire, la première femme vice-présidente des Etats-Unis.

« J'ai l'immense honneur d'annoncer que j'ai choisi Kamala Harris, combattante dévouée à la défense courageuse des classes populaires et l'une des plus grands serviteurs de l'Etat, comme ma colistière », a annoncé Joe Biden, 77 ans, ancien vice-président de Barack Obama.

Joe Biden et Kamala Harris s'exprimeront ensemble mercredi à Wilmington, dans l'Etat du Delaware, le quartier général du candidat démocrate. « Lorsque Kamala était procureure générale, elle a travaillé en étroite collaboration avec Beau » Biden, son fils décédé d'un cancer en 2015 dont il était très proche, poursuit le vétéran de la politique. « J'ai observé comment ils ont défié les grandes banques, aidé les travailleurs, et protégé les femmes et enfants face aux mauvais traitements. J'étais fier à l'époque, et je suis fier désormais de l'avoir comme partenaire pour cette campagne ».

Fille d'immigrés jamaïcain et indienne, Kamala Harris accumule les titres de pionnière. Après deux mandats de procureure à San Francisco (2004-2011), elle avait été élue, deux fois, procureure générale de Californie (2011-2017), devenant alors la première femme, mais aussi la première personne noire, à diriger les services judiciaires de l'Etat le plus peuplé du pays.

Puis en janvier 2017, elle avait prêté serment au Sénat à Washington, s'inscrivant comme la première femme originaire d'Asie du Sud et seulement la seconde sénatrice noire dans l'histoire américaine.

Candidate à la primaire démocrate, elle avait jeté l'éponge avant même le premier scrutin, en décembre.

Les appels pour que Joe Biden choisisse une colistière noire se multipliaient depuis le mouvement de protestation historique contre le racisme et les violences policières provoqué aux Etats-Unis par la mort de George Floyd fin mai.

Si elle connaît en effet bien le candidat, qu'elle appelle « Joe » en public, Kamala Harris avait surpris en l'attaquant avec virulence lors de leur premier débat démocrate, en 2019. Et certains électeurs progressistes lui reprochent son passé de procureure à la réputation dure envers les minorités. A 78 ans en janvier, Joe Biden serait le plus vieux président américain à prendre ses fonctions s'il remportait l'élection. Il a laissé entendre qu'il ne ferait qu'un mandat et sa vice-présidente devrait donc apparaître en dauphine désignée pour l'élection de 2024, voire être appelée à le remplacer en cas de grave souci de santé, ou de décès.

POUR RÉCLAMER LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT IBRAHIM BOUBACAR KEÏTA

Nouveau rassemblement au Mali

Les opposants au pouvoir au Mali se sont rassemblés, mardi, à Bamako, pour réclamer à nouveau le départ du président Ibrahim Boubacar Keïta, malgré l'appel de la communauté internationale à privilégier le dialogue. La colère ne faiblit pas au Mali. Des milliers de personnes ont à nouveau manifesté, mardi 11 août, à Bamako, pour réclamer le départ du président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK), malgré les appels à trouver une issue négociée à la crise, qui ébranle le pays depuis juin. Les appels au dialogue de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et la pluie n'ont pas découragé les opposants, qui se sont rassemblés au son des vuvuzelas place de l'Indépendance, au centre de la capitale malienne.Deux mois après le début des manifestations, le mot d'ordre reste le même: "Notre objectif est la démission d'IBK et de son régime", selon Issa Kaou Djim, le coordinateur de la plateforme (CMAS) de soutien à l'imam Mahmoud Dicko, figure de proue du mouvement de contestation.

Les pancartes brandies par les manifestants, telle que "IBK dégage", visaient le président au pouvoir depuis 2013, mais aussi son Premier ministre Boubou Cissé, reconduit dans ses fonctions en juin. C'est la première manifestation contre le pouvoir depuis le 21 juillet, date à laquelle l'opposition avait annoncé une trêve à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd al-Adha.

-Des troubles meurtriers-

Dix jours plus tôt, une manifestation à l'appel de l'opposition avait dégénéré en un weekend de troubles meurtriers, les plus graves à Bamako depuis le coup d'État de 2012. Ces violences ont exacerbé les tensions dans ce pays meurtri par des années de violences jihadistes et intercommunautaires et frappé par la pandémie de Covid-19. La crise actuelle, qui fait craindre à la communauté internationale que le Mali s'enfonce dans le chaos, a vu le jour début juin, après l'invalidation d'une trentaine de résultats des législatives de mars-avril par la Cour constitutionnelle, dont les membres ont depuis lors été remplacés. La contestation est menée par le Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), une coalition hétéroclite de chefs religieux, de responsables politiques et de membres de la société civile. Cette alliance, qui peine parfois à s'exprimer d'une seule voix, s'est substituée à une opposition classique rendue atone par l'enlèvement en mars de son chef, Soumaïla Cissé, toujours détenu par de présumés jihadistes. Les manifestants ont réclamé, mardi, sa libération. L'appel à manifester a été maintenu par le M5 malgré l'appel à la retenue de la Cédéao, qui a prôné la constitution d'un gouvernement d'union nationale — auquel l'opposition refuse jusqu'à présent de participer — tout en excluant un départ forcé du président Keïta.

"Des progrès"

Le principal médiateur de l'organisation ouest-africaine, l'ex-chef d'État nigérian Goodluck Jonathan, est revenu lundi, au Mali. "J'invite les organisateurs des manifestations à faire preuve de retenue. Toute la communauté internationale sait qu'il y a des difficultés au Mali. Nous tentons d'aider le peuple malien à les résoudre", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse, lundi soir. Goodluck Jonathan a estimé que le pays "enregistrait des progrès" avec "la mise en place de la Cour constitutionnelle", avant d'appeler à "rester strictement dans le cadre du dialogue".

Alors que la crise politique perdure à Bamako, les violences se poursuivent dans le reste du pays, dont de vastes régions, au centre et dans le nord, échappent au contrôle de l'État malgré la présence de forces de l'ONU, françaises et ouest-africaines.

Le centre du Mali est pris dans un tourbillon de violences depuis l'apparition en 2015 d'un groupe jihadiste dirigé par le prédicateur peul Amadou Koufa, qui a rejoint le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), principale alliance jihadiste du Sahel, affiliée à Al-Qaïda, dès sa création en 2017.

Agences

UN PLANNING SERA MIS EN PLACE DANS LES PROCHAINS JOURS

Problèmes de litiges nés de la COVID 19

La Fédération algérienne de football décidé de mettre en place un planning de réunions régionales avec les clubs pour trouver des solutions aux problèmes de litiges nés de la pandémie de coronavirus (COVID 19).

PAR MOURAD SALHI

Le bureau fédéral de la fédération algérienne de football qui a poursuivi ses travaux mardi a examiné un bon nombre de points inscrit à l'ordre du jour. Parmi ces points figure celui des problèmes de litiges qui préoccupent plus les présidents de clubs. L'instance fédérale a décidé de s'organiser pour régler ce problème avant la reprise des compétitions. Des réunions régionales avec les concernés sont prévues dans les prochains jours pour trouver une solution qui arrangera les deux partie joueurs-clubs.

"Un planning va être mis en place dans les prochains jours pour organiser des réunions régionales avec les clubs professionnels et les représentants des joueurs (capitaines d'équipe), afin de solutionner les problèmes de litiges nés de la situation de coronavirus", a indiqué la fédération algérienne de football (FAF) dans un communiqué de presse. Ces réunions selon la même source, seront assistées par Youcef Hamouda, président de la Chambre nationale de résolutions des litiges (CNRL) et éventuellement les présidents de Ligues.

Sur un même registre, le Président de la FAF, Kheiredine Zetchi a tenu à "remercier la famille du football pour sa solidarité et son engagement en cette période difficile et exceptionnelle pour trouver des solutions aux différentes problématiques nées de l'arrêt brusque des activités et des compétitions en mars dernier à cause de la crise sanitaire"

Le Bureau fédéral a décidé aussi de donner délégation aux actuels présidents de Ligues nationales pour gérer lesdites Ligues jusqu'au renouvellement de leurs mandats avec l'organisation de l'assemblée générale élective (AGE).

"En raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), les différentes associations nationales, dont le mandat est arrivé à terme, n'ont pu organiser leur assemblée générale ordinaire (AGO), lesquelles seront suivies par les AGE.

Concernant le football féminin, le Secrétaire général, Mohamed SAAD, a informé que la FIFA est sur le point de verser le montant de 500 000 dollars comme aide pour le football féminin dans le cadre de la COVID-19, aide qui doit être consacrée selon un programme bien défini et chapitré.

Toujours dans le même registre, Djamel KASHI, Président de la Ligue nationale de football féminin, a annoncé la consécration de la formation du JF Khroub comme championne d'Algérie 2019-2020.

Le Président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim MEDAOUAR, a confirmé quant à lui, l'appui, par la LFP, des décisions prises par le dernier Bureau fédéral tenu en session extraordinaire le mercredi 15 juillet 2020, dont l'arrêt définitif de la saison 2019/2020 et le choix de l'option 3 consacrant les lauréats, suite à la consultation écrite.

Le premier responsable de la Ligue nationale de football demande d'organiser une cérémonie pour la remise des trophées aux clubs déclarés champions 2019/2020, en l'occurrence le CR Belouizdad (Ligue 1) et l'Olympique Médéa (Ligue 2).

" En l'absence d'un sponsor pour les Championnats des Ligues 1 et 2, la LFP a sollicité l'aide de la FAF pour l'attribution d'une prime pour les deux clubs consacrés. La FAF va étudier la faisabilité de ce projet", a indiqué l'instance fédéral dans communiqué.

M.S.

MC ORAN

"L'avenir de Cherif El Ouezzani sera tranché par le nouveau CA"

Le nouveau président du Conseil d'administration du MC Oran, Tayeb Mahiaoui, a indiqué que le sort de l'ancien international, Si Tahar Cherif El Ouezzani, qui s'est chargé la saison passée de gérer les affaires de ce club de Ligue 1 de football sur le double plan administratif et technique, "sera tranché par les nouveaux membres de l'organe (qu'il) préside".

Le même responsable, qui s'exprimait devant la presse après son élection à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MCO tenue lundi soir, s'est dit "soulagé par la tournure positive des travaux de ce rendez-vous qui a permis aux actionnaires de remettre de l'ordre au sein de la SSPA". Il a ajouté que "l'élection d'un nouveau président et d'un nouveau conseil d'administration évitera désormais au club d'éventuels démêlés avec la direction nationale de contrôle de gestion et de finances".

En fait, cet organe, que préside Réda Abdouche et qui relève de la Fédération algérienne de football (FAF), avait exigé à la direction de la formation oranaise, à l'instar des autres clubs de l'élite, un dossier comportant pas moins de 18 documents pour postuler à la licence professionnelle, rappelle-t-on. Néanmoins, la situation confuse qui régnait au sein de l'administration des "Hamraoua" n'a pas permis à la direction que dirigeait la saison passée Cherif El Ouezzani, de rassembler les documents exigés. La vacance du poste de président et l'absence d'un conseil d'administration ont également enfoncé le club. L'entrée dans l'ordre des affaires de la SSPA/MCO permettra aussi au club, selon Mahiaoui, qui avait présidé ce dernier lors de la première saison du passage du football algérien vers le professionnalisme (2010-2011), de "baliser le terrain à sa reprise par une entreprise publique comme le réclament les dirigeants et les supporters".

"C'est dans cette optique d'ailleurs que nous avons procédé à la désignation d'un commissaire aux comptes qui aura à charge d'établir, dans les meilleurs délais, les bilans financiers de la SSPA depuis sa création en 2010", a-t-il précisé.

L'absence des bilans financiers en question a retardé la mise en application du processus d'affiliation du club phare de la capitale de l'Ouest à l'entreprise "Hyproc shipping company", après que les deux parties aient signé un protocole d'accord en prélude à cette transaction en janvier 2018.

APS

MERCATO

La Lazio intéressé par Feghouli ?

Sofiane Feghouli suscite l'intérêt de plusieurs clubs depuis que son départ de Galatasaray est d'actualité.

Après la Sampdoria, c'est la Lazio qui se place désormais sur le dossier selon la presse turque. L'international algérien est dans le viseur du club de la capitale italienne qui souhaite se renforcer par de bons éléments la saison prochaine suite à son retour en Champions League et pour confirmer la belle saison du club.

À souligner que Feghouli est aussi dans le viseur de quelques en Espagne mais aussi au Qatar et en Arabie Saoudite.

JS KABYLIE

Sidou Fellahi signe pour trois ans

La JS Kabylie a engagé aujourd'hui sa 5e recrue du mercato estival avec Hadji Habib Said dit Sidou Fellahi.

Le club a annoncé aujourd'hui la signature du jeune ailier de l'ASO Chlef Sidou Fellahi pour les trois prochaines saisons, le joueur qui n'a pas beaucoup joué la saison écoulée avec l'ASO Chlef a décidé de quitter le club et rejoindre la formation de la JSK.

Âgé de 22 ans, Fellahi a joué une dizaine de matchs avec l'ASO la saison dernière lui qui est arrivé à Chlef en provenance de Mostaganem.

RAIS M'BOLHI

« Je me sens bien à Ettifaq »

Le portier international algérien de la formation saoudienne d'Al-Etiffaq, Rais M'Bolhi, a indiqué qu'il compte honorer son contrat avec son club qui prendra fin en juin 2021.

« Je me sens bien à Ettifaq, où je suis respecté par tout le monde. On forme un groupe homogène et chacun essaye de faire son travail pour porter le club haut », a déclaré M'Bolhi après la victoire arrachée dans le temps additionnel face à Al Feiha (3-2), dimanche soir pour le compte de la 24e journée de championnat.

Le gardien de but de 34 ans qui a rejoint son équipe un peu en retard, lui qui sa trouvait chez lui en France a expliqué que ce retard n'est pas dû à un différend avec ses dirigeants mais c'était bien pour des « raisons familiales ».

« J'ai été autorisé à retarder ma reprise de quelques jours, car j'étais retenu par des obligations familiales en France. Sinon, j'aurais repris avec le groupe à la date fixée par la direction », a expliqué M'Bolhi. Rappelons que le champion d'Afrique a été élu le meilleur gardien de but du mois de mars dans le championnat saoudien.

LES FEMMES DU 6E ÉTAGE

21h00 W9

Paris, années 1960. Jean-Louis Joubert, agent de change rigoureux et père de famille «coincé», découvre qu'une joyeuse cohorte de bonnes espagnoles vit au sixième étage de son immeuble bourgeois. Maria, la jeune femme qui travaille sous son toit, lui fait découvrir un univers exubérant et folklorique, à l'opposé des manières et de l'austérité de son milieu. Touché par ces femmes pleines de vie, il se laisse aller et goûte avec émotion aux plaisirs simples pour la première fois. Mais peut-on vraiment changer de vie à 45 ans ?

S.W.A.T BONS ET LOYAUX SERVICES

21h00 8

Des cambrioleurs se font passer pour des agents de l'immigration. Ils enlèvent les employés de maison et obtiennent d'eux les informations nécessaires pour voler leurs riches employeurs. Quand Timo, le jeune voisin de Street et Luca disparaît, une course contre la montre commence pour arrêter les malfaiteurs avant qu'ils ne fassent de victime. Hondo rend visite à la famille d'accueil qui doit s'occuper de Darryl, mais il ne peut se résoudre à le laisser vivre dans cet environnement strict et froid. Mumford refuse catégoriquement de fêter son départ en retraite, mais il pourrait bien être ému au-delà de ce qu'il imaginait

KEV ADAMS - LE GALA : MONTREUX COMEDY FÊTE SES 30 ANS

21h00 2

À l'occasion des 30 ans du Montreux Comedy Festival, Kev Adams a imaginé un gala prestigieux entouré de ses amis invités. Un gala axé autour de l'anniversaire avec une succession de sketches et de happenings. En toile de fond, la thématique de l'écologie. Chaque année, le Montreux Comedy Festival rassemble en exclusivité sur une seule et même scène les meilleurs humoristes francophones du moment pour des shows exceptionnels et inédits, des galas multi-artistes originaux mélangeant les styles, les influences et les générations. À ce titre, le festival met en avant les «nouveaux patrons de l'humour» de manière à proposer des spectacles surprenants et différents

LES SECRETS

21h00 3

Sarah, son mari Alex et leur fils Paul sont en vacances dans la famille d'Alex, les Aguze. Ils sont jeunes, ils sont beaux, ils s'aiment, la vie leur appartient. Jusqu'au drame. Un matin, le corps d'Alex est retrouvé en bas d'une falaise. Conclusion de l'enquête : Suicide. La vie de Sarah s'écroule. De retour à Lyon, Sarah, pétrie de chagrin, ne comprend toujours pas ce qui a poussé son mari à commettre l'irréparable. Jusqu'à ce qu'elle reçoive une lettre qui vient d'Ardèche. Une lettre d'amour passionnée d'une inconnue, Inès, à son mari. Sarah prend alors une décision : il faut qu'elle retrouve cette femme

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

THE KILLING VENDREDI 18 NOVEMBRE

21h00 arte

Sarah Lund et Ulrik Strange ont réussi à localiser Lisbeth sur une île suédoise reculée. Ils l'interrogent et décident de la ramener à Copenhague. Mais la jeune femme parvient à s'échapper avant de trouver la mort dans l'explosion de son bateau. Après cette désillusion, Sarah Lund et son confrère rendent visite à la mère d'un des soldats tombés en Afghanistan, qui pourrait bien avoir un lien avec l'affaire

CAMÉRAS ESPIONS EN TERRE ANIMALE

21h00 4

Une nouvelle génération de caméras espionnes révèle l'intimité d'espèces comme l'éléphant d'Afrique, le manchot ou le chimpanzé. En Afrique, les éléphants défendent farouchement leur progéniture et les lycaons se risquent à narguer les lionnes pour protéger la leur. En Amérique du Nord, les surprenants baisers rituels des chiens de prairies n'empêchent pas quelques bagarres, de même qu'en Antarctique où les manchots se volent les cailloux servant à la construction des nids destinés à attirer des femelles. Ces sentiments ne sont pas exclusifs aux individus d'une même espèce, comme le montre l'incroyable affection dont peut faire preuve un jeune chimpanzé à l'égard d'un bébé genette

CAUCHEMAR EN CUISINE MONTPELLIER

21h00 M6

Le chantier a à peine commencé qu'il s'arrête, car un voisin porte déjà plainte pour dégradations. Les Capellin et les Binarelli doivent prouver sa mauvaise foi. Romain veut séduire Dimitri mais envoie un message suggestif à Fleur. Antoine n'arrive toujours pas à vendre son terrain et s'enfonce dans le mensonge

GASTON LAGAFFE

21h00 TF1

Stagiaire dans une entreprise nommé Peticoin, Gaston Lagaffe redouble toujours d'inventivité pour se faciliter la vie et celles de ses collègues, qu'il encourage à travailler le moins possible mais ses fantaisies se terminent souvent en catastrophes. Autant dire que le gaffeur en chef n'est pas tout à fait apprécier par son patron Prunelle ! À moins que ses nombreuses gaffes puissent éviter le rachat de la société par le redoutable Monsieur de Mesmaeker ?

MIDI Libre
Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -**Tel./Fax :** 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi libre
Est : SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre
Quotidien national d'information
N° 4067 | Jeudi 13 août 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h26
Dohr	12h53
Asr	16h39
Maghreb	19h45
Icha	21h12

COVID-19

BENBOUZID ET L'AMBASSADEUR RUSSE ÉVOQUENT L'ÉTAT DE DISPONIBILITÉ DU VACCIN

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a évoqué, lors d'une audience accordée à l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, Igor Beliaev, l'état de disponibilité du vaccin dans les laboratoires russes et la grande avancée réalisée dans sa production par le Centre national russe de recherche en épidémiologie et microbiologie, a indiqué hier un communiqué du ministère. Lors de cette audience qui s'est déroulée en présence du ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, Pr. Ismail Mesbah, les deux parties ont évoqué "la situation épidémiologique prévalant actuellement dans le monde suite à la propagation de la pandémie de la Covid-19". A cet effet, le ministre a rappelé les "instructions du président de la République afin que l'Algérie soit parmi les premiers pays acquéreurs du vaccin anti covid-19, pour la préservation de la santé des citoyens".

Les deux parties ont également évoqué "l'état de disponibilité du vaccin au niveau des laboratoires russes", précise le communiqué. L'ambassadeur a souligné dans ce cadre "la grande avancée réalisée dans la production du vaccin anti covid-19 au niveau du centre national russe de recherche en épidémiologie et microbiologie (Gamaleya), dont l'enregistrement avait été annoncé et sera disponible sur le marché international fin 2020 voire début 2021". La rencontre qui s'est tenue en présence de la directrice générale de la pharmacie et des équipements médicaux et du directeur de l'Institut Pasteur-Algérie a abordé "l'élargissement et le renforcement des domaines de coopération bilatérale dans le domaine de la santé".

A cette occasion, l'ambassadeur russe s'est réjoui "du chaleureux accueil qui lui a été réservé" saluant les "relations privilégiées et ancestrales entre les deux pays", conclut le communiqué.

COVID-19

RÉAMÉNAGEMENT DES HORAIRES DU CONFINEMENT POUR SIX COMMUNES À TÉBESSA

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, mercredi dans un communiqué, le réaménagement des horaires du confinement partiel à domicile dans six (06) communes de la wilaya de Tébessa, de 20h00 à 05h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter d'aujourd'hui, jeudi.

"Compte tenu de l'évolution de la situation épidémiologique, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire tient à informer l'ensemble des citoyens, et après accord des autorités publiques compétentes, il a été procédé au réaménagement des horaires du confinement partiel de 20h00 à 05h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter de demain, jeudi.

Cette mesure concerne les communes suivantes: Tébessa, Cheria, El Ogla, Bir el Ater, Ouenza et El Aouinet", note le communiqué. Ce confinement partiel impliquera pour les communes suscitées un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des véhicules, conclut la source.

MOSTAGANEM

Prolongement des horaires du confinement partiel

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé hier dans un communiqué, le prolongement des horaires du confinement partiel à domicile dans toutes les communes de la wilaya de Mostaganem, de 23h00 à 06h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter de jeudi.

"Compte tenu de l'évolution de la situation épidémiologique dans la wilaya de Mostaganem, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire tient à informer l'ensemble des citoyens, et après accord des autorités publiques compétentes, qu'il a été procédé au prolongement des horaires du confinement partiel de 23h00 à 06h00 et ce, pour une durée de 15 jours, à compter de jeudi 13 août 2020, dans toutes les communes de la wilaya », a indiqué le communiqué. Ce confinement partiel impliquera pour toutes les communes de la wilaya de Mostaganem un arrêt total de l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales y compris la suspension du transport des voyageurs et la circulation des véhicules, conclut la même source.

SORT DE LA COUPE D'ALGÉRIE 2019-2020

La FAF attend la réponse du MJS

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football n'a pu su prononcer sur la suite à donner à la Coupe d'Algérie 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), soulignant qu'il était dans l'attente de la réponse du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). "Pour l'épreuve populaire de l'édition 2019/2020, le Bureau fédéral n'a pu se prononcer sur cette question car il est en attente d'une suite à donner par la tutelle, compte tenu de la spécificité de cette compétition", a indiqué l'instance fédérale hier dans un communiqué. La Coupe d'Algérie avait été suspendue depuis mars dernier, à l'instar du championnat, à l'issue des quarts de finale (aller), disputés les 10 et 11 mars. Les clubs qui restent encore en lice sont le CABB Arréridj, l'ES Sétif, l'US Biskra, le WA Boufarik, l'USM Bel-Abbès, l'Amel Boussaâda, le Paradou AC et l'ASM Oran.

BILAN QUOTIDIEN DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

495 nouveaux cas et 11 décès

Quatre cent quatre vingt quinze nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 364 guérisons et 11 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr. Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 36.699 et celui des décès à 1333 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 26.689, a précisé Dr Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19.

COVID-19

Les piscines, non concernées par la réouverture progressive

Les services du Premier ministère ont annoncé hier mardi que les piscines n'étaient pas concernées, pour l'heure, par la décision de réouverture graduelle et contrôlée des espaces récréatifs et des lieux de plaisance à compter du 15 août prochain, en tant que mesure de levée progressive du confinement imposé par la propagation de la pandémie du Coronavirus. La décision de reprise de ces activités "exclut, pour l'heure, les piscines et autres bassins de natation tant à l'intérieur des hôtels que dans les espaces prévus à cet effet", ont précisé les mêmes services dans un communiqué.

Les services du Premier ministère avait arrêté samedi dernier le dispositif de mise en œuvre de la décision portant ouverture graduelle et contrôlée des plages, des espaces récréatifs, des lieux de plaisance et de détente, des hôtels, cafés et restaurants, dans le respect des protocoles sanitaires de prévention et de protection contre la propagation de l'épidémie Covid-19, rappelle t-on.